

Budget

DES

Dépenses du Ministère de la Guerre,

POUR L'EXERCICE 1841.

N ^{os} des articles de la loi.	CHAPITRES, ARTICLES ET NATURE DES DÉPENSES.	CRÉDIT		
		NÉCESSAIRE POUR 1841.		DEMANDÉ POUR 1840.
		PAR ARTICLE.	PAR CHAPITRE.	
CHAPITRE PREMIER.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000	"	21,000
2	— des employés et gens de service	165,000	"	170,000
"	Frais de route et de séjour	"	"	10,000
3	Matériel du ministère.	40,000	"	44,000
4	Dépôt de la Guerre	30,000	"	19,000
5	Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs	6,000	"	6,000
			262,000	"
CHAPITRE II.				
SOLDES ET MASSES DE L'ARMÉE, FRAIS DIVERS DES CORPS.				
SECTION PREMIÈRE.				
<i>Solde des États-Majors.</i>				
1	État-Major général	659,983	50	696,728
2	Indemnités aux généraux, commandants des corps, et officiers dans une position spéciale	50,000	"	69,300
3	État-Major des places.	235,447	60	274,302
4	Intendance militaire	114,823	"	135,021
5	État-Major particulier de l'Artillerie	259,723	30	279,666
6	— du Génie	292,313	50	300,024
			1,612,290	90
SECTION 2.				
<i>Solde des troupes.</i>				
1	Infanterie	8,816,000	"	9,811,500
2	Cavalerie	2,967,000	"	3,058,000
3	Artillerie	2,032,000	"	2,032,347
4	Génie	317,968	65	317,968
5	Gendarmerie	1,628,064	50	1,508,904
			15,761,033	15
	À REPORTER. fr.			17,635,824
				05
				18,753,764
				08

DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	<i>Observations.</i>
EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
»	»		
»	5,000 »		
»	10,000 »		
»	4,000 »		
11,000 »	»		
»	»		
»	36,745 35		
»	19,300 »		
»	38,854 75		
»	20,198 50		
»	19,948 10		
»	7,711 25		
»	995,500 »		
»	91,000 »		
»	347 55		
»	»		
119,160 47	»		
180,160 47	1,248,600 50		

N ^{os} des articles de la loi	CHAPITRES, ARTICLES ET NATURE DES DÉPENSES	CREDIT		
		NÉCESSAIRE POUR 1841.		DEMANDÉ POUR 1840.
		PAR ARTICLE.	PAR CHAPITRE.	
	REPORT. . . . fr.	17,635,324 03	18,753,764 08
	SECTION 3. <i>Masses des Corps, Frais divers et Indemnités.</i>			
1	Masse de pain	1,386,115 68		1,624,264 "
2	Id. de fourrages	2,844,755 25		3,137,260 50
3	Id. d'habillement et d'entretien.	2,711,323 90		2,964,525 30
4	Id. d'entretien du harnachement, Traitement et ferrure des chevaux.	135,000 "		170,000 "
5	Masse de renouvellement de la buffleterie et du harnachement	80,000 "		80,000 "
6	Masse de casernement des chevaux	87,669 24		92,733 20
7	Id. des hommes	612,293 20		667,718 35
8	Frais de route et de séjour des officiers	130,000 "		140,000 "
9	Transports généraux et autres	75,000 "		100,000 "
10	Primes d'engagement et de rengagement.	8,000 "		10,000 "
11	Chauffage et éclairage des corps-de-garde	85,000 "		85,000 "
"	Frais de police.	"		10,000 "
12	Vivres au camp, logement et nourriture en route	431,137 52		633,202 48
"	Frais de découcher des gendarmes.	"		70,000 "
13	Remonte	163,200 "		20,000 "
14	Frais de bureau et d'administration des corps	360,000 "		380,000 "
			9,109,999 79	
	CHAPITRE III. SERVICE DE SANTÉ.			
1	Personnel de l'administration centrale	21,392 50		28,569 30
2	Pharmacie centrale	103,800 "		121,800 "
3	Hôpitaux sédentaires. (<i>Personnel.</i>)	251,028 05		367,399 47
4	Id. (<i>Matériel.</i>)	80,000 "		80,000 "
"	Élèves de l'école vétérinaire.	"		3,000 "
			456,220 55	
	A REPORTER. . . . fr.	27,201,544 39	29,529,236 88

DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	<i>Observations.</i>
EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
130,160 47	1,248,600 50		
"	238,148 32		
"	292,505 25		
"	252,696 40		
"	35,000 "		
"	"		
"	5,063 96		
"	55,425 15		
"	10,000 "		
"	25,000 "		
"	2,000 "		
"	"		
"	10,000 "		
"	202,064 96		
"	70,000 "		
143,200 "	"		
"	20,000 "		
"			
"	7,177 "		
"	18,000 "		
"	106,371 42		
"	"		
"	3,000 "		
273,360 47	2,601,052 96		

Nos des articles de la loi	CHAPITRES, ARTICLES ET NATURE DES DÉPENSES.	CRÉDIT		
		NÉCESSAIRE POUR 1841.		DEMANDE POUR 1840.
		PAR ARTICLE.	PAR CHAPITRE.	
	REPORT. fr.	27,201,544 39	29,529,236 88
	CHAPITRE IV.			
	ÉCOLE MILITAIRE.			
Unique	École Militaire.	165,000 »	165,000 »	180,000 »
	CHAPITRE V.			
	MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE.			
1	Matériel de l'Artillerie	900,000 »		910,000 »
2	Id. du Génie.	1,841,940 »		1,753,000 »
			2,741,940 »	
	CHAPITRE VI.			
	TRAITEMENTS DIVERS.			
1	Traitements temporaires de non-activité, réforme, etc.	262,130 85		258,025 64
2	Id. des aumôniers.	32,500 »		32,500 »
3	Id. d'employés temporaires	5,850 »		31,200 »
4	Pensions des militaires décorés sous l'ancien Gouver- nement, et secours sur le fonds de Waterloo.	26,176 74		26,074 58
			326,657 59	
	CHAPITRE VII.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
Unique	Article unique	89,858 02	89,858 02	69,962 90
	TOTAUX.	30,525,000 »	32,790,000 »

RESTE EN MOINS.

DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué POUR 1841.	<i>Observations.</i>
EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
273,360 47	2,601,052 96		
"	15,000 "		
"	10,000 "		
88,940 "	"		
4,105 21	"		
"	"		
"	25,350 "		
102 16	"		
19,895 12	"		
386,402 96	2,651,402 96		
2,265,000 "			

116

DÉVELOPPEMENTS

Du Budget des Dépenses

DU MINISTÈRE DE LA GUERRE ,

Pour l'exercice 1841.



NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT PAR ARTICLE.	CRÉDIT	
		NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.
ARTICLE PREMIER.			
Traitement du Ministre	21,000 »	21,000 »	21,000 »
ART. 2.			
Traitement des fonctionnaires, employés, huissiers, ouvriers-lithographes et gens de service	165,000 »	165,000 »	170,000 »
ART. 3.			
Fournitures de bureau, impressions, reliures, achats de livres, assurances et prise d'eau, chauffage et éclairage, entretien du mobilier et des locaux, dépenses diverses, ports de lettres	40,000 »	40,000 »	44,000 »
ART. 4.			
Reconnaisances militaires, achats d'instruments, ali- mentation de la bibliothèque et de la collection de cartes, etc.	30,000 »	30,000 »	19,000 »
ART. 5.			
Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs	6,000 »	6,000 »	6,000 »
TOTAUX.		262,000 »	260,000 »

Administration Centrale.

DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué POUR 1841.	<i>Observations.</i>
EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
»	»		
»	5,000 »		
»	4,000 »		
11,000 »	»		
»	»		
	9,000 »		

NOMBRE		NOMBRE D'OFFICIERS DE CHAQUE GRADE.	MONTANT	
DE CHEVAUX.	DE RATIONS.		du TRAITEMENT INDIVIDUEL.	des SOMMES annuelles.
32	11680	8 Généraux de division	16,900 »	135,200 »
54	19710	18 Id. de brigade	11,600 »	208,800 »
10	3650	5 Colonels-commandants de province	8,400 »	42,000 »
8	2920	4 Id. d'État-Major, y compris le chef du personnel et le commandant de l'école militaire	8,400 »	33,600 »
6	2100	3 Lieutenants-colonels	7,100 »	7,100 »
		{ 1 à	6,300 »	12,600 »
		{ 2 à	6,300 »	25,200 »
12	4380	6 Majors	5,500 »	11,000 »
		{ 2 à	5,050 »	10,100 »
8	2920	8 Capitaines de 1 ^{re} classe	4,650 »	27,900 »
		{ 6 à	3,800 »	15,200 »
4	1460	4 Id. de 2 ^{me} id	2,950 »	35,400 »
12	4380	12 Lieutenants		
		<i>Officiers adjoints à l'État-Major général.</i>		
3	1095	1 Colonel de Cavalerie sous-chef de l'État-Major général	9,500 »	9,500 »
		<i>Supplément de traitement aux officiers d'infanterie aides-de-camp, adjoints aux États-Majors et employés au Département de la Guerre.</i>		
»	»	1 Major	450 »	450 »
16	5840	16 Capitaines	850 »	13,600 »
14	5110	14 Lieutenants et sous-lieutenants	1,060 »	14,840 »
6	2190	6 Id. aides-de-camp des commandants de province	640 »	3,840 »
		<i>Disponibilité.</i>		
12	4380	3 Généraux de division	11,260 »	33,780 »
6	2190	3 Id. de brigade	7,730 »	23,190 »
			TOTAL. fr.	663,300 »
			A déduire $\frac{1}{2}$ p. o/o.	3,316 50
203	74095			RESTE. fr.

— *État-Major Général.*

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	définitivement alloué POUR 1841.	
659,983 50					
659,983 50	606,728 85	"	36,745 35		

CHAPITRE II, SECTION 1^{re}, ART. 2. — *Indemnités aux Généraux,*

DÉSIGNATION.	CRÉDIT	
	NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.
Indemnités aux généraux, commandants et officiers dans une position spéciale	50,000 »	69,300 »

Commandants des corps et Officiers dans une position spéciale.

DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	<i>Observations.</i>
EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
»	10,300 »		

NOMBRE		NOMBRE D'OFFICIERS DE CHAQUE GRADE.	MONTANT	
DE CULVAUX.	DE RATIONS.		DU TRAITEMENT INDIVIDUEL.	DES SOMMES ANNUELLES.
16	3840	8 Commandants de 1 ^{re} classe	6,300 »	50,400 »
2	730	20 Id. de 2 ^{me} id.	4,200 »	84,000 »
4	1460	12 Adjudants de place de 1 ^{re} classe.	2,500 »	30,000 »
6	2190	18 Id. de 2 ^{me} id.	2,100 »	37,800 »
5	1825	12 Id. de 3 ^{me} id.	1,690 »	20,280 »
			TOTAL. . . . fr.	222,480 »
			A déduire ½ p. ‰	1,112 40
»	»	19 Portiers consignés de 1 ^{re} classe.	260 »	4,940 »
»	»	46 Id. de 2 ^{me} id.	170 »	7,820 »
»	»	12 Id. de 3 ^{me} id.	110 »	1,320 »
33	12045		TOTAUX. . . . fr.	

— *État-Major des Places.*

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	<i>Observations.</i>
NECESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	définitivement alloué pour 1841.	
221,367 60					
14,080 »					
235,447 60	274,302 85	»	38,854 75		

NOMBRE		NOMBRE D'OFFICIERS DE CHAQUE GRADE.	TRAITEMENT	
de chevaux.	de rations.		INDIVIDUEL DE CHAQUE GRADE.	PAR GRADE.
»	»	» Intendant en chef (pour mémoire)	11,600 »	»
2	730	1 Intendant de 1 ^{re} classe	8,400 »	8,400 »
10	3650	5 Id. de 2 ^{me} id.	6,800 »	31,500 »
»	»	8 Sous-Intendants de 1 ^{re} classe	5,500 »	44,000 »
»	»	5 Id. de 2 ^{me} id.	3,800 »	19,000 »
»	»	5 Adjoints	2,500 »	12,500 »
»	»	» Aspirant (pour mémoire)	1,600 »	»
			TOTAL. . . . fr.	115,400 »
			A déduire $\frac{1}{2}$ p. %	577 »
12	4380			TOTAUX. . . . fr.

-- *Intendance militaire.*

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué POUR 1841.	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
114,823 »					
114,823 »	135,021 50	»	20,198 50		

NOMBRE		NOMBRE D'OFFICIERS DE CHAQUE GRADE.	TRAITEMENT	
de chevaux.	de rations.		INDIVIDUEL DE CHAQUE GRADE	PAR GRADE.
6	2190	3 Colonels	8,400 »	25,200 »
10	3650	5 Lieutenants-colonels.	3 à 7,100 »	21,300 »
			2 à 6,300 »	12,600 »
10	3650	5 Majors	1 à 6,300 »	6,300 »
			4 à 5,500 »	22,000 »
5	1825	5 Capitaines de 1 ^{re} classe.	1 à 5,050 »	5,050 »
			4 à 4,650 »	18,600 »
2	730	2 Id. de 2 ^{me} id.	3,350 »	6,700 »
»	»	3 Commandants d'artillerie de 1 ^{re} classe en résidence . . .	3,350 »	10,050 »
»	»	7 Id. de 2 ^{me} id. id.	2,500 »	17,500 »
3	1095	3 Lieutenants	2,500 »	7,500 »
»	»	7 Gardes d'artillerie de 1 ^{re} classe	3,350 »	23,450 »
»	»	9 Id. de 2 ^{me} id.	2,500 »	22,500 »
»	»	11 Id. de 3 ^{me} id.	1,690 »	18,590 »
		TOTAL. . . . fr.		217,340 »
		A déduire $\frac{1}{2}$ p. ‰. . . . fr.		1,086 70
»	»	10 Conducteurs de 1 ^{re} classe	850 »	8,500 »
»	»	10 Id. de 2 ^{me} id.	750 »	7,500 »
»	»	10 Id. de 3 ^{me} id.	700 »	7,000 »
»	»	3 Contrôleurs de 1 ^{re} classe.	2,500 »	7,500 »
»	»	4 Id. de 2 ^{me} id.	1,900 »	7,600 »
»	»	1 Réviseur de 1 ^{re} classe	1,590 »	1,590 »
»	»	3 Id. de 2 ^{me} id.	1,260 »	3,780 »
36	13140			TOTAUX. . . . fr.

- - *État-Major de l'Artillerie.*

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	<i>Observations.</i>
NECESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	definitivement alloué POUR 1841.	
216,253 30					
48,470 »					
239,723 30	279,666 40	»	19,943 10		

NOMBRE		NOMBRE D'OFFICIERS DE CHAQUE GRADE.	TRAITEMENT	
de chevaux.	de rations.		INDIVIDUEL DE CHAQUE GRADE.	PAR GRADE.
6	2190	3 Colonels	{ 1 à 9,500 » 2 à 8,400 »	9,500 » 16,800 »
8	2920	4 Lieutenants-colonels.	{ 3 à 7,100 » 1 à 6,300 »	21,800 » 6,300 »
16	5840	8 Majors	{ 2 à 6,300 » 6 à 5,500 »	12,600 » 33,000 »
9	3285	9 Capitaines de 1 ^{re} classe	{ 2 à 4,650 » 7 à 4,200 »	9,800 » 29,400 »
14	5110	14 Id. de 2 ^{me} id.	3,800 »	53,200 »
6	2190	6 Lieutenants	2,500 »	15,000 »
9	3285	9 Sous-lieutenants	2,100 »	18,900 »
			TOTAUX. . . . fr.	225,300 »
			A déduire ½ p. ‰ . . . fr.	1,125 50
»	»	10 Gardes du génie de 1 ^{re} classe	1,850 »	18,500 »
»	»	18 Id. de 2 ^{me} id.	1,480 »	26,640 »
»	»	16 Id. de 3 ^{me} id.	1,100 »	17,600 »
»	»	6 Id. de 4 ^{me} id.	900 »	5,400 »
68	24820		TOTAUX. . . . fr.	

— *État-Major du Génie.*

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	définitivement alloué POUR 1841.	
224,178 50					
68,140 "					
292,318 50	300,024 75	"	7,711 25		

CORPS.	EFFECTIF						MONTANT	
	PRÉSENTS.		ABSENTS.		CHEVAUX		Du TRAITEMENT des OFFICIERS	De la Solde DES SOUS-OFFI ^{CS} . et SOLDATS.
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	En congé pour l'année	À venir sous les armes pour 10 jours.	D'officiers.	De troupe.		
Infanterie de ligne . . .	1164	12948	20688	»	120	»	2,570,483 »	3,282,274 70
1 ^{er} Rég ^t . de Chasseurs à pied.	96	1276	1575	»	10	»	212,323 05	313,430 60
2 ^{me} et 3 ^{me} Id. . . .	192	2148	3460	»	20	»	424,646 10	547,622 15
Régiment d'élite . . .	124	1875	1800	»	12	»	270,928 55	472,588 05
Régiments de réserve . .	287	501	»	9000	37	»	513,022 »	220,116 60
Compagnies sédentaires. .	12	300	»	»	»	»	25,223 25	67,506 75
Id. de discipline . . .	6	268	»	»	1	»	13,581 75	41,270 55
Solde pour 122 enfants de troupe, 44,530 journées à 25 c ^s	»	»	»	»	»	»	»	11,132 50
TOTAUX. . .	1831	19316	27523	9000	200	»	4,030,207 70	4,960,941 90

A DÉDUIRE :

Pour les journées de marche et au camp, 427,600 journées à 21 centimes	89,796 »
Pour diminution sur le traitement des officiers qui iront en congé à demi-solde	85,433 30

RESTE. . . . fr.

— Solde de l'Infanterie.

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDE POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	définitivement alloué POUR 1841.	
5,852,837 30					
530,753 55					
972,268 25					
743,516 30					
733,138 60					
92,730 "					
54,832 30					
11,132 50					
3,991,229 30					
173,229 30					
8,816,000 "	9,311,500 "	"	993,500 "		

CORPS.	EFFECTIF.					MONTANT	
	PRÉSENTS.		ABSENTS. = EN CONGÉ pour l'année.	CHEVAUX		Du TRAITEMENT des OFFICIERS	De la solde des SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS.
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.		D'officiers.	De troupe.		
Chasseurs à cheval	132	1634	924	174	1896	422,457 10	530,574 95
Lanciers	132	1634	924	174	1896	422,457 10	524,361 20
Cuirassiers	99	1006	636	132	332	320,071 60	330,595 10
Guides	66	817	462	86	698	208,343 05	260,642 85
Solde pour 37 enfants de troupe, 13,505 journées à 25 c ^s	"	"	"	"	"	"	3,376 25
TOTAUX.	429	5091	2946	566	4322	1,373,323 85	1,649,550 35

A DÉDUIRE :

Pour les journées de marche et au camp, 54,552 journées à 21 centimes fr. 11,455 92 }
 Pour la demi-solde des officiers qui iront en congé fr. 44,423 28 }

RESTE. . . . fr.

-- Solde de la Cavalerie.

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	définitivement alloué POUR 1841.	
958,032 05					
946,818 30					
650,666 70					
468,985 90					
3,376 25					
3,022,879 20					
55,879 20					
2,967,000 »	3,058,000 »	»	91,000 »		

CORPS.	EFFECTIF.						MONTANT	
	PRÉSENTS.		ABSENTS. En congé pour l'année.	CHEVAUX			DU TRAITEMENT des OFFICIERS.	DE LA SOLDE DES SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS.
	Officiers	Sous-officiers et soldats.		d'officiers.	DE TROUPE de selle.	de trait.		
3 Régiments d'artillerie.	237	2937	4762	301	466	300	752,040 90	1,021,770 05
Escadron du train.	19	213	343	23	26	96	37,739 75	76,916 45
Compagnie d'ouvriers d'artillerie .	4	122	"	4	"	"	10,843 50	40,635 45
Id. de pontonniers	6	137	58	6	"	"	17,114 "	44,526 35
Id. d'artificiers sédentaires.	4	70	"	"	"	"	12,089 25	22,491 30
Solde pour 36 enfants de troupe, 13,140 journées à 25 c ^s	"	"	"	"	"	"	"	3,285 "
TOTAUX.	270	3501	5163	334	492	396	849,849 40	1,209,624 60

A DÉDUIRE :

Pour les journées de marche et au camp, 84,540 journées à 21 centimes. fr. 17,753 40
 Pour la demi-solde des officiers qui iront en congé 9,720 60

RESTE. . . . fr.

— Solde de l'Artillerie.

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	définitivement alloué POUR 1841.	
1,773,810 95					
134,676 20					
51,480 95					
61,640 35					
34,530 55					
3,285 "					
2,059,474 "					
27,474 "					
2,082,000 "	2,032,347 55	"	347 55		

CHAPITRE II, SECTION 2, ART. 4. — Formation d'un bataillon de Sapeurs-Mineurs

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE				MONTANT	
	Hommes.	Chevaux.	Adjudant-sous-officier.	Sous-officiers.	caporaux et sapeurs-mineurs.	Chevaux.	DU TRAITEMENT individuel.	DE LA SOLDE journalière.
Lieutenant-colonel	1	2	»	»	»	730	6,300	»
Major	1	2	»	»	»	730	5,500	»
Lieutenant-adjutant-major	1	1	»	»	»	365	2,500	»
Id. quartier-maître	1	»	»	»	»	»	1,900	»
Officier d'habillement	1	»	»	»	»	»	850	»
Médecin de bataillon	1	»	»	»	»	»	2,500	»
— adjoint	1	»	»	»	»	»	2,100	»
Capitaines de 1 ^{re} classe	9	»	»	»	»	»	4,200	»
— de 2 ^{me} id.	5	»	»	»	»	»	2,050	»
— — faisant fonctions d'officiers du génie	3	3	»	»	»	1095	3,350	»
Lieutenants	12	»	»	»	»	»	2,100	»
— faisant fonctions d'officiers du génie	6	6	»	»	»	2190	2,500	»
Sous-lieutenants	7	»	»	»	»	»	1,690	»
Id. faisant fonctions d'officiers du génie	3	3	»	»	»	1095	2,100	»
	52	17						
							TOTAL . . .	
							A déduire $\frac{1}{2}$ p. o/o . .	
							RESTE	
Adjudant-sous-officier	1	»	365	»	»	»	»	2 32
Porte-drapeau	1	»	365	»	»	»	»	2 32
Caporal tambour	1	»	»	»	365	»	»	1 16
Armurier	1	»	»	365	»	»	»	1 90
Maîtres-ouvriers	2	»	»	»	730	»	»	95
Sergents-majors	9	»	»	3285	»	»	»	1 90
Sergents et fourriers	63	»	»	22995	»	»	»	1 69
Caporaux	72	»	»	»	26280	»	»	95
Vice-caporaux	54	»	»	»	19710	»	»	74
Tambours	26	»	»	»	9490	»	»	74
Élèves tambours	6	»	»	»	2190	»	»	63
Sapeurs-mineurs de 1 ^{re} classe	65	»	»	»	23725	»	»	74
— de 2 ^{me} id.	330	»	»	»	120450	»	»	63
3 enfants de troupe, 1,095 journées à 25 c.	»	»	»	»	»	»	»	»
Haute paie pour chevrons { 50 hommes à 1 chevron. 25 Id. à 2 id. 15 Id. à 3 id.	»	»	»	»	»	»	»	»
En congé pour l'année :								
Sapeurs-min. de 1 ^{re} classe. 140.								835.
Id. 2 ^{me} id. 695.								
	631	»	730	26645	202940	6205	»	»
				230315			TOTAL GÉNÉRAL.	fr.
A DÉDUIRE :							Pour les journées de marche et au camp, 75000 journées à 21 centimes.	15,750 »
							Pour la demi-solde des officiers qui iront en congé.	1,069 20
							RESTE	fr.

à huit compagnies, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	Observations.
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	définitivement alloué POUR 1841.	
6,300 »					
5,500 »					
2,500 »					
1,900 »					
870 »					
2,500 »					
2,100 »					
37,800 »					
14,750 »					
10,050 »					
26,200 »					
15,000 »					
11,830 »					
6,300 »					
142,580 »					
712 00					
141,867 10					
846 80					
846 80					
423 40					
693 50					
693 50					
0,241 50					
38,861 55					
24,066 »					
14,585 40					
7,022 60					
1,379 70					
17,556 50					
75,883 50					
273 75					
2,648 25					
102,920 75					
334,787 85					
10,819 20					
317,968 65	317,968 65	»	»		

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT	
	HOMMES.	CHEVAUX.	De sous-officiers et gendarmes.	De chevaux.	DU TRAITEMENT annuel.	DE LA SOLDE journalière.
Colonel	1	4	»	1,460	9,500	»
Lieutenant-colonel	1	3	»	1,095	7,100	»
Majors	3	9	»	3,235	6,300	»
Capitaine-adjutant-major	1	2	»	730	5,050	»
Capitaines	9	18	»	6,570	5,050	»
Lieutenants	9	18	»	6,570	2,950	»
Sous-lieutenants	19	33	»	13,870	2,500	»
	43	92				
						TOTAL. . . .
						A déduire $\frac{1}{4}$ p. %.
						RESTE. . . .
Adjutants-sous-officiers	4	4	1,460	1,460	»	3 80
Maréchaux-des-logis-chefs	9	9	3,235	3,235	»	3 30
Maréchaux-des-logis à cheval	57	57	20,805	20,805	»	3 10
Brigadiers à cheval	126	126	45,990	45,990	»	2 80
Gendarmes à cheval	795	795	290,175	290,175	»	2 35
Maréchaux-des-logis à pied	11	»	4,015	»	»	2 30
Brigadiers à pied	26	»	9,490	»	»	2 10
Gendarmes à pied	197	»	71,905	»	»	1 85
395,295 journées de fourrages à fr. 1 05.	»	»	»	»	»	»
TOTAUX.	1225	991	447,125	395,295	»	»
						TOTAL GÉNÉRAL.

— Solde de la Gendarmerie.

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	Observations.
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	définitivement alloué POUR 1841.	
9,500 »					
7,100 »					
18,900 »					
5,050 »					
45,450 »					
26,550 »					
47,500 »					
160,050 »					
800 25					
159,249 75					
5,548 »					
10,840 50					
64,495 50					
128,772 »					
681,911 25					
9,284 50					
19,929 »					
133,024 25					
415,059 75					
1,468,814 75					
1,628,064 50	1,508,904 03	(a 119,160 47	»		a) Les frais de découcher portés au Budget de 1840 pour 70,000 francs, ont été supprimés, et la solde journalier des sous-officiers et gendarmes augmentée, parce que l'allocation n'était plus en rapport avec les dépenses qu'ils ont à faire pour leur entretien, en égard à la nature de leur service.

CORPS.	NOMBRE DE JOURNÉES DE SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS.		MONTANT DE LA MASSE, à raison de 16 centimes PAR JOUR.
	PAR CORPS.	PAR ARME.	
Infanterie de ligne.	4,726,020		
1 ^{er} régiment de chasseurs à pied	465,740		
2 ^{me} et 3 ^{me} Id.	784,020		
Régiment d'élite	684,375	7,140,840	1,142,454 40
Régiments de réserve.	272,865		
Compagnies sédentaires	109,500		
— de discipline.	97,820		
Régiments de chasseurs à cheval	596,410		
— de lanciers	596,410	1,858,215	297,314 40
— de cuirassiers	367,190		
Régiment de guides.	298,205		
Régiments d'artillerie	1,079,305		
Escadron du train.	78,475		
Compagnie d'ouvriers d'artillerie	44,530	1,277,865	204,453 40
— de pontonniers	50,005		
— d'artificiers sédentaires	25,550		
Bataillon de sapeurs-mineurs	230,315	230,315	36,850 40
Pour 198 enfants de troupe, 72,270 journées	48,180	48,180	7,708 80
	10,554,915	10,554,915	1,683,786 40
A DÉDUIRE :			
1 ^o Pour les journées de marche et au camp.	641,692	641,692	102,670 72
2 ^o Pour les approvisionnements qui resteront approximativement disponibles au 1 ^{er} janvier 1841	"	"	200,000 "
	641,692	641,692	302,670 72
RESTE	9,913,223	9,913,223	1,386,115 68

ART. 1^{er}. — *Masse de Pain.*

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
1,386,115 68	1,624,264 »	»	238,148 32		

CORPS.	NOMBRE DE JOURNÉES			MONTANT DE LA DÉPENSE.		
	donnant droit à l'indemnité représentative de fourrages.	DE FOURRAGES EN NATURE.		INDEMNITÉ représentative A FR. 1-25 cmes par jour.	RATIONS légères A FR. 1-10 cmes par jour.	RATIONS fortes A FR. 1-25 cmes par jour.
		RATIONS légères.	RATIONS fortes.			
État-Major général	74,093	»	»	92,618 75	»	»
— de place	12,043	»	»	15,056 25	»	»
Intendance militaire	4,380	»	»	5,475 »	»	»
État-Major de l'Artillerie' . . .	15,140	»	»	16,425 »	»	»
— du Génie	24,820	»	»	31,023 »	»	»
Infanterie	75,000	»	»	91,250 »	»	»
Cavalerie.	»	1,146,100	658,020	»	1,260,710	797,525
Artillerie.	»	501,490	144,540	»	551,659	180,675
Génie.	6,203	»	»	7,756 25	»	»
Service de santé	2,190	»	»	2,757 50	»	»
Officiers en disponibilité . . .	2,190	»	»	2,757 50	»	»
Fourrages pour les chevaux d'officiers de cavalerie à mettre en non-activité par suppression d'emploi.	7,500	»	»	9,123 »	»	»
TOTAUX.	219,565	1,447,590	782,560	274,206 25	1,592,549	978,200

— Masse de Fourrages.

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	DÉFINITIVEMENT ALLOUÉ POUR 1841.	
92,618 75					
15,056 25					
5,475 »					
16,425 »					
51,025 »					
91,250 »					
2,058,255 »					
512,514 »					
7,756 25					
2,757 50					
2,757 50					
9,125 »					
2,844,755 25	5,157,260 50	»	292,505 25		

CORPS.	GRADES.	INDICATION du nombre de JOURNÉES DE CHAQUE GRADE.	ALLOCATION PAR JOUR.	MONTANT.	TOTAL PAR ARME.
INFANTERIE ET SAPEURS MINIERS	Adjudants-sous-officiers et tambours-majors.	32,850 »	» 60	19,710 »	1,733,236 30
	Musiciens	81,760 »	» 40	32,704 »	
	Sous-officiers	842,785 »	» 30	252,835 50	
	Caporaux et soldats	6,413,260 »	» 18	1,154,386 80	
	Première mise de petit équipement à 7,000 miliciens à incorporer, à 36 fr. par homme.	»	»	273,600 »	
CHASSEURS A CHEVAL	Adjudants-sous-officiers	2,190 »	» 60	1,314 »	161,380 80
	Trompettes maréchaux-des-logis	730 »	» 50	365 »	
	Sous-officiers et trompettes	59,860 »	» 30	17,958 »	
	Brigadiers et chasseurs	533,630 »	» 20	138,743 80	
	Première mise de petit équipement à 60 mi- liciens à incorporer, à 50 fr. par homme .	»	»	3,000 »	
LANCIERS ET GUIDES	Adjudants-sous-officiers	3,285 »	» 65	2,135 25	268,594 90
	Trompettes maréchaux-des-logis	1,095 »	» 55	602 25	
	Sous-officiers et trompettes	89,790 »	» 32	28,732 80	
	Brigadiers et soldats	800,445 »	» 28	224,124 60	
	Première mise de petit équipement à 260 mi- liciens à incorporer, à 50 fr. par homme .	»	»	13,000 »	
CUIRASSIERS	Adjudants-sous-officiers	1,460 »	» 55	803 »	98,651 70
	Trompettes maréchaux-des-logis	730 »	» 45	328 50	
	Sous-officiers et trompettes	42,340 »	» 28	11,855 20	
	Brigadiers et cuirassiers	322,660 »	» 25	80,665 »	
	Première mise de petit équipement à 100 mi- liciens à incorporer, à 50 fr. par homme .	»	»	5,000 »	
ARTILLERIE	Adjudants-sous-officiers	2,190 »	» 60	1,314 »	283,596 95
	Trompettes maréchaux-des-logis	1,095 »	» 45	492 75	
	Sous-officiers et trompettes	212,065 »	» 30	63,619 50	
	Caporaux et canonniers montés	204,920 »	» 25	73,730 »	
	— — non montés	630,115 »	» 18	115,040 70	
	Première mise de petit équipement à 400 mi- liciens non montés, à 36 fr. par homme .	»	»	14,400 »	
ESCADRON DU TRAIN ET PONTONNIERS	Id. à 300 miliciens montés, à 50 francs. .	»	»	15,000 »	36,868 25
	Adjudants-sous-officiers	365 »	» 50	182 50	
	Trompette maréchal-des-logis	365 »	» 40	146 »	
	Sous-officiers et trompettes	20,075 »	» 28	5,621 »	
	Brigadiers et soldats	107,675 »	» 25	26,918 75	
	Première mise de petit équipement à 80 mi- liciens montés, à 50 fr. par homme . . .	»	»	4,000 »	
Id. à » miliciens non montés, à 36 fr. . .	»	»	»		
Pour journées d'absence à 10,000 hommes en congé pendant l'année, fait 3,650,000 journées à 3 centimes		»	»	109,500 »	109,500 »
Indemnité d'équipement aux sous-officiers promus au grade d'officier.		»	»	20,000 »	20,000 »
TOTAUX, . . . fr.		»	»	2,711,828 60	2,711,828 90

CORPS.	NOMBRE DE JOURNÉES de CHEVAUX DE TROUPE.	ALLOCATION par JOUR.	CRÉDIT	
			nécessaire POUR 1841.	demandé POUR 1840.
Chasseurs à cheval	509,540	» 09	45,858 60	
Lanciers	509,540	» 09	45,858 60	
Cuirassiers	305,680	» 09	27,531 20	
Guides	254,770	» 09	22,929 30	
Artillerie	279,590	» 09	25,163 10	
Train	44,550	» 09	4,007 70	
	1,904,650		171,148 50	
A DÉDUIRE :				
Pour le solde présumé disponible à cette masse au 1 ^{er} janvier 1841. . . .			56,148 50	
TOTAL. . . . fr.			135,000 »	170,000 »

du Harnachement, Traitement et Ferrure des Chevaux.

DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	<i>Observations.</i>
EN ELUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
»	55,000 »		

CHAPITRE II, SECTION 3, ART. 5. — *Masse de*

CORPS.	EFFECTIF donnant DROIT A L'ALLOCATION.		ALLOCATION annuelle.	MONTANT.	TOTAL PAR ARME.	
	HOMMES.	CHEVAUX.				
Régiment d'élite	3,672	»	1 »	3,672 »	46,485 »	
Infanterie de ligne	33,684	»	1 »	33,684 »		
Premier régiment de chasseurs à pied	2,957	»	1 »	2,957 »		
2 ^{me} et 3 ^{me} — — — — —	5,602	»	1 »	5,602 »		
Compagnies sédentaires	500	»	1 »	500 »	1,464 »	
Id. de discipline	268	»	1 »	268 »		
Bataillon de sapeurs-mineurs	1,464	»	1 »	1,464 »	88,555 40	
Chasseurs à cheval	hommes	1,826	»	1 20		2,191 20
	chevaux	»	1,516	16 »		24,256 »
Lanciers	hommes	1,826	»	1 50		2,739 »
	chevaux	»	1,516	16 »		24,256 »
Cuirassiers	hommes	1,258	»	» 70		866 60
	chevaux	»	1,016	16 »		16,256 »
Guides	hommes	913	»	6 20		5,660 60
	chevaux	»	758	16 »		12,128 »
Artillerie.	Batteries à cheval	840	»	1 55		1,502 »
	Id. montées	3,585	»	» 50	1,791 50	
	Id. non-montées	3,298	»	» 40	1,519 20	
	Chevaux des batteries à cheval	»	352	7 25	2,552 »	
Train	Id. id. montées	»	810	4 25	3,442 50	
	hommes	591	»	» 50	295 50	
Compagnies d'ouvriers d'artillerie, pontonniers et artificiers sédentaires	chevaux	»	152	4 25	646 »	
		427	»	» 40	170 80	

A déduire : pour les objets qui ne seront pas renouvelés pendant l'année

RESTE

renouvellement du Harnachement et de la Buffleterio.

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	<i>Observations.</i>
nécessaire POUR 1841.	demandé POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	définitivement alloué POUR 1841.	
147,819 90					
67,819 90					
80,000 »	80,000 »	»	»		

ARMES.	NOMBRE DE JOURNÉES de CHEVAUX DE TROUPE.	CRÉDIT	
		NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.
Cavalerie.	1,577,530		
Artillerie.	279,590		
Train.	44,530		
Gendarmerie	564,745		
	2,265,365		
A DÉDUIRE :			
Pour les chevaux en route et au camp	74,654		
	2,191,731 (à 4 centimes).	87,669 24	92,733 20

Masse de casernement des chevaux.

DIFFÉRENCE		CRÉDIT	<i>Observations.</i>
EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	définitivement Hotté POUR 1841.	
»	5,065 96		

ARMES.	NOMBRE DE JOURNÉES de sous-officiers et soldats.	CRÉDIT	
		NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.
Troupes d'infanterie	7,110,340		
— de cavalerie	1,838,213		
— d'artillerie	1,277,813		
— du génie	250,313		
Gendarmerie.	447,123		
TOTAL.	10,935,810		
A DÉDUIRE :			
Pour les hommes en marche et au camp	234,846		
RESTE.	10,718,964		
D'après contrat du 29 juin 1835, passé avec la société Félix Legrand.	{ 1,010 lits à 2 places 19,590 » à 1 place. 103 demi-fournitures.	22,795 » 401,395 » 1,260 »	
TOTAL. 20,600 fournitures à 365 jours d'occupa- tion donnent pour 19,590 lits à 1 place	7,150,550 journées.		
Pour les mariés . 1,010 » à 2 places	568,650 Id.		
TOTAL.	7,319,000 Id.		
A DÉDUIRE : $\frac{1}{10}$ pour non-occupation.	731,900 Id.		
RESTE.	6,767,100		
Pour fournitures à l'État pour 1,000 hommes.	563,000 à 2 c ^{mes} .	7,300 »	
— aux villes	5,586,864 à 5 Id.	179,545 20	
TOTAL du nombre de journées.	10,718,964		
TOTALS.		612,295 20	667,718 35

Masse de casernement des hommes.

DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	<i>Observations.</i>
EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
»	55,425 15		

NATURE DE LA DÉPENSE.	CRÉDIT	
	NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.
Service général	150,000	140,000

— *Frais de route des officiers.*

DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	Observations
EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
»	10,000		

NATURE DES DÉPENSES,	MONTANT DE LA DÉPENSE EN 1839.	CRÉDIT	
		NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.
Service général.	291,785 05		
Infanterie	80,003 94		
Cavalerie.	9,631 05	75,000	100,000
Artillerie.	7,103 89		
Sapeurs-mineurs	838 67		
Ambulances.	102 90		
TOTAUX. . . . fr.	589,505 46	75,000	100,000

— *Transports généraux et autres.*

DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	<i>Observations.</i>
EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
»	25,000		
»	25,000		

NATURE DE LA DÉPENSE.	CRÉDIT	
	NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.
Primes d'engagement et de rengagement	8,000	10,000

Primes d'engagement et de rengagement

DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	<i>Observations</i>
EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
»	2,000		

NATURE DE LA DÉPENSE.	CRÉDIT	
	NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.
Corps-de-garde des garnisons et du camp	85,000	85,000

Chauffage et éclairage des corps-de-garde.

DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	<i>Observations.</i>
EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
»	»		

NATURE DE LA DÉPENSE.	NOMBRE DE JOURNÉES DE		
	TOTAL GÉNÉRAL ET NOURRIPIRE, à 74 centes PAR JOUR.	VIVRES DE CAMPAGNE,	
		POUR OFFICIERS, à 48 centes par jour	POUR LA TROUPE, à 52 centes par jour
Journées de marche à 8500 miliciens de la levée de 1839 à incorporer, à raison de 4 jours de marche	34,000	"	"
<i>Mouvements éventuels pendant l'année.</i>			
Troupes d'infanterie	20,000	"	"
— de cavalerie	5,000	"	"
— d'artillerie	2,000	"	"
— du génie	2,000	"	"
<i>Troupes qui camperont à Beverloo.</i>			
État-Major général	"	3,000	"
Troupes d'infanterie	57,600	16,380	216,000
— de cavalerie	10,432	5,790	39,120
— d'artillerie	2,040	645	7,650
— du génie	"	450	6,000
<i>Troupes qui camperont à Brasschaet.</i>			
Troupes d'artillerie	23,500	4,788	49,350
<i>Troupes préposées à la garde du camp.</i>			
Troupes d'infanterie	"	14,405	134,000
— du génie	"	5,025	67,000
Lavage de couvertures, sacs de campement, menues réparations.	"	"	"
Loyer des locaux pour l'État-Major général et le Gouverneur de la résidence	"	"	"
TOTALS.	156,572	50,483	519,120

aux camps et indemnités de logement et de nourriture.

GRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	définitivement alloué POUR 1841.	
25,160	»				
14,800	»				
3,700	»				
1,480	»				
1,480	»				
1,440	»				
162,806	40				
30,841	28				
5,797	20				
3,336	»				
45,350	24				
76,594	40				
37,252	»				
10,000	»				
11,100	»				
431,137	52	633,202	48	»	202,064 96

CORPS.	NOMBRE DE CHEVAUX à acheter.	PRIX APPROXIMATIF des CHEVAUX.	CRÉDIT		
			NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	
Chasseurs à cheval	60	500	30,000		
Lanciers	60	500	30,000		
Cuirassiers.	80	665	53,200		
Guides	40	620	24,800		
Artillerie et train. {	Chevaux de selle . . .	40	520	5,200	
	Id. de trait . . .	50	400	20,000	
TOTAL.	300	TOTAL. fr.	165,200	20,000	

ART. 13. — Remonte.

DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	<i>Observations.</i>
EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
143,200	»		

DÉSIGNATION des SERVICES.	GRADES.	MONTANT			
		INDIVIDUEL.	PAR GRADE.	PAR SERVICE.	
ARTILLERIE.	1 Inspecteur général	2,500	2,500	8,300	
	4 Chefs de directions	1,300	4,800		
	2 Inspecteur des armes et directeur de la fonderie . .	500	1,000		
GÉNIE.	1 Inspecteur général	2,500	2,500	7,300	
	4 Chefs de directions	1,300	4,800		
	4 Chefs d'état-major des divisions	1,500	6,000		
DIVISIONS TERRITORIALES.	25 Commandants de place	3 à	1,000	30,540	
		2 à	800		
		6 à	500		
		14 à	400		
		9 Adjudants de place faisant fonctions de commandants.	260		2,340
INFANT ^e DE RÉSERV ^e .	1 Inspecteur général	1,200	1,200	1,200	
	4 Intendants dans les directions	3,500	14,000		
INTENDANCE.	5 Sous-intendants dans les provinces	2,500	12,500	28,300	
	1 Id. au camp de Beverloo	1,800	1,800		
SERVICE DE SANTÉ.	1 Inspecteur général	2,000	2,000	2,000	
	1 Chef d'état-major général	2,500	2,500		
ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.	12 Généraux de brigade	500	6,000	9,700	
	2 Adjointes près des généraux de cavalerie	600	1,200		
CORPS D'INFANTERIE.	15 Régiments d'infanterie et de chasseurs	12,000	180,000	215,900	
	1 Id. d'élite à 4 bataillons	13,500	13,500		
	7 Id. de réserve	4 à	3,400		20,800
		1 à	2,800		
		2 à	2,200		
4 Compagnies sédentaires et de discipline	400	1,600			
CAVALERIE.	4 Régiments de chasseurs et lanciers	6,000	24,000	40,000	
	1 Id. des guides	6,000	6,000		
	2 Id. de cuirassiers	5,000	10,000		
ARTILLERIE.	3 Régiments d'artillerie	7,000	21,000	24,700	
	1 Escadron du train	3,000	3,000		
	3 Compagnies de pontonniers, ouvriers d'artillerie et artificiers sédentaires	700	700		
SAPEURS-MINEURS.	1 Bataillon	5,000	5,000	5,000	
GENDARMERIE.	9 Compagnies	11,000	11,000	11,000	

A DÉDUIRE : Le montant présumé à imputer sur la masse des recettes et dépenses extraordinaires et imprévues. . .

RESTE fr.

de bureau et d'administration des corps.

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	définitivement alloué POUR 1841.	
383,940					
23,940					
380,000	380,000	»	20,000		

NOMBRE		NOMBRE D'OFFICIERS DE CHAQUE GRADE.	TRAITEMENT	
DE CHILIAUX.	DE RAIONS.		INDIVIDUEL DE CHAQUE GRADE.	PAR GRADE.
		ARTICLE PREMIER. <i>Personnel de l'administration centrale et du magasin général des médicaments.</i>		
»	»	1 Inspecteur général	8,400 »	8,400 »
»	»	1 Médecin de garnison	3,800 »	3,800 »
»	»	1 Pharmacien principal	3,800 »	3,800 »
»	»	1 — de 2 ^e classe	2,500 »	2,500 »
»	»	2 — de 3 ^e classe	1,500 »	3,000 »
		Total.fr.		21,500 »
		A déduire $\frac{1}{2}$ p. cent.		107 50
		Reste.fr.		21,392 50
		ARTICLE 2. <i>Pharmacie centrale.</i>		
»	»	Location des bâtiments		3,800 »
»	»	Achats de médicaments, lingeries et menues dépenses.		100,000 »
		ARTICLE 3. <i>Personnel des hôpitaux et infirmeries de garnison.</i>		
3	1095	3 Médecins principaux.	5,050 »	25,250 »
3	1095	8 — de garnison	3,800 »	30,400 »
»	»	24 — adjoints	1,500 »	36,000 »
»	»	1 Pharmacien principal	3,800 »	3,800 »
»	»	5 — de 1 ^{re} classe	3,530 »	10,080 »
»	»	9 — de 2 ^e »	2,500 »	22,500 »
»	»	13 — de 3 ^e »	1,500 »	19,500 »
		Total.fr.		147,500 »
		A déduire $\frac{1}{2}$ p. cent.		737 50
		Reste.fr.		146,762 50
6	2190	A REPORTER.fr.		146,762 50

Service de santé.

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDE POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET. DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET. DE 1841.	définitivement alloué POUR 1841.	
21,592 50	28,569 50	"	7,177 "		
105,800 "	121,800 "	"	18,000 "		
125,192 50	150,569 50	"	25,177 "		

NOMBRE		NOMBRE D'OFFICIERS DE CHAQUE GRADE.	TRAITEMENT	
DE CHEVAUX.	DE RATIONS.		INDIVIDUEL DE CHAQUE GRADE.	PAR GRADE.
6	2190	REPORT. fr.	146,762 50
»	»	7 Directeurs de 1 ^{re} classe	1 Pensionné à 1,690 » 1 — à 1,500 » 1 — à 850 » 4 Non pensionnés à 2,500 »	1,690 » 1,500 » 850 » 10,000 »
»	»	7 — de 2 ^o —	1 à ancienne solde à 2,100 » 6 à nouvelle — à 1,800 »	2,100 » 10,800 »
»	»	6 — adjoints de 1 ^{re} classe	4 à 1,400 » 2 à 1,270 »	5,600 » 2,540 »
»	»	5 — — de 2 ^o —	1,200 »	6,000 »
		Total. fr.		40,880 »
		A déduire $\frac{1}{2}$ p. cent.		204 40
		Reste. fr.		40,675 60
»	»	7 Commis aux écritures de 1 ^{re} classe	900 »	6,500 »
»	»	7 — — de 2 ^o —	800 »	5,600 »
»	»	53 Employés de 1 ^{re} classe dans les hôpitaux de 1 ^{re} classe.	par jour 1-26	15,176 70
»	»	41 — de 2 ^o — — de 2 ^o —	— 1 05	15,715 25
»	»	26 Sœurs hospitalières pour desservir les hôpitaux d'Anvers et Liège.	800 »	20,800 »
		Total. fr.		104,265 55
				251,028 05
		ARTICLE 4. <i>Matériel des hôpitaux.</i>		
»	»	Supplément de solde pour les militaires traités dans les hôpitaux, dont la solde n'excède pas 52 centimes, traitement des militaires malades dans les hôpitaux civils, etc.		55,000 »
»	»	Location de bâtiments, menues réparations		25,000 »
6	2190		TOTAUX. fr.	

de santé (suite)

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	définitivement alloué POUR 1841.	
125,192 50	150,569 50	"	25,177 "		
251,028 05	357,599 47	"	106,571 42		
80,000 "	80,000 "	"	"		
456,220 55	587,768 97	"	151,548 42		

CHAPITRE IV. — *École militaire.*

NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES		<i>Observations.</i>
	PAR SPÉCIALITÉ.	PAR ARTICLE.	
ARTICLE PREMIER.			
TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS.			
<i>État-Major.</i>			
1 Commandant directeur des études	3,000	»	
1 Id. en second	1,500	»	
2 Examinateurs permanents.	8,000	»	
1 Instructeur	800	»	
2 Adjoints	1,166	66	
4 Inspecteurs des études.	6,000	»	
1 Secrétaire.	1,500	»	
1 Dessinateur militaire	800	»	
1 Id. civil	2,200	»	
1 Aumônier.	2,000	»	
1 Médecin	833	33	
<i>Employés du service intérieur.</i>			
	27,799	99	
1 Mécanicien	1,200	»	
1 Vaguemestre, conservateur des bâtiments	700	»	
1 Garde, conservateur du matériel	360	»	
1 Infirmier	400	»	
1 Garde consigne (quartier des officiers).	600	»	
2 Portiers (athénée)	1,000	»	
4 Hommes de peine	1,600	»	
1 Préparateur de chimie	600	»	
2 Tambours.	365	»	
			34,624 99
ARTICLE 2.			
ENSEIGNEMENT.			
6 Professeurs militaires	7,333	33	
10 Id. civils	31,000	»	
6 Répétiteurs militaires	6,099	28	
6 Id. civils	11,600	»	
1 Maître militaire	800	»	
3 Id. civils	6,900	»	
			63,732 61
A REPORTER. fr.			98,857 60

CHAPITRE IV. — *École militaire* (suite).

NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES		<i>Observations.</i>
	PAR SPECIALITÉ.	PAR ARTICLE.	
REPORT. . . . fr.		98,357 60	
ARTICLE 3.			
SOLDE DES ÉLÈVES.			
Pour 60 élèves		36,500 »	
ARTICLE 4.			
DÉPENSES D'ADMINISTRATION.			
Frais de bureau	3,000 »		
Manège	3,500 »		
Chauffage, éclairage	9,000 »		
Manipulation des élèves et laboratoire	1,000 »		
Indemnités aux travailleurs	1,500 »		
Jury d'examen de sortie	7,750 »		
Id. d'admission	4,320 »		
Dépenses imprévues	72 40		
		30,142 40	
TOTAL fr.		165,000 »	

NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES PARTIELLES.	CRÉDIT	
		NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.
1 ^o Entretien du matériel et des armes de guerre dans les places fortes; achats d'outils et d'approvisionnements; confection de munitions; dépenses relatives aux exercices de polygone; frais de bureau des comptables de l'artillerie; confection de baquets pour l'emmagasinage des poudres; achat de bois pour plates-formes; solde des portiers d'arsenaux; allocations accordées aux conducteurs temporaires accompagnant les convois de matériel; frais d'encaissement des fonds; journées d'ouvriers à défaut d'artilleurs; dépenses relatives au remuage des poudres et à la visite des munitions de guerre;			
SAVOIR :			
Dans la 1 ^{re} direction d'artillerie.	25,000 "	(a 90,000 "	
— 2 ^e — —	24,000 "		
— 3 ^e — —	20,000 "		
— 4 ^e — —	21,000 "		
2 ^o Achat de poudre de guerre	"	(b 162,000 "	
3 ^o Achat d'approvisionnements pour la place de Dicst	"	(c 58,800 "	
4 ^o Fabrication et réparations d'armes de guerre à la manufacture du Gouvernement établie à Liège ;			
SAVOIR :			
7,000 Fusils d'infanterie à 32 "	224,000 "	(d 290,975 "	
300 Mousquetons de cavalerie . . à 21 "	6,300 "		
300 Pistolets de cavalerie . . . à 18 50	5,550 "		
500 Sabres de cavalerie à 26 25	13,125 "		
2,000 — d'infanterie à 6 "	12,000 "		
Réparations d'armes	50,000 "		
TOTAL	310,975 "		
A déduire la solde des ouvriers militaires.	20,000 "		
RESTE	290,975 "		
5 ^o Travaux de la fonderie de Liège en bouches à feu en fer et en bronze, projectiles, essieux en fer et autres, ferrures pour matériel de siège et de place; moyeux en fonte; réparations de matériel, constructions relatives à l'équipage de pont; dépenses concernant l'en-			
A REPORTER	"	601,775 "	"

Matériel de l'Artillerie.

DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	<i>Observations.</i>
EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
			<p>a) Ces fonds sont destinés : 1° à l'entretien et à la conservation du matériel dont se compose l'armement des forteresses et du matériel de campagne rentré en magasin, par suite de la mise de l'armée sur pied de paix ; 2° au remplacement des divers attirails mis hors de service par l'usage, et des effets consommés.</p> <p>b) Ce crédit comprend : 1° une somme de 64,800 francs qui est nécessaire pour remplacer 36,000 kilog. de poudre consommés en 1840, pour le tir à la cible, les exercices à feu et le service des gardes dans les corps de l'armée, pour les exercices du polygone des troupes d'artillerie, ainsi que pour couvrir les pertes résultant des avaries qui sont dues à l'humidité des magasins dans quelques localités ; 2° une somme de 97,200 francs, formant la valeur de 54,000 kilog. de poudre dont l'achat est motivé sur le besoin de compléter insensiblement une partie de ce qui manque à l'approvisionnement des places fortes du royaume.</p> <p>c) Cette somme est nécessaire pour couvrir une partie de la dépense qu'occasionnera l'approvisionnement de la place de Diest, en armements, assortiments et dépendances des bouches à feu, évalués à 150,000 francs, indépendamment des pièces, affûts, projectiles, poudres et armes à feu, dont se composera l'armement de ladite place.</p> <p>d) La fabrication des armes mentionnées ci-contre est indispensable pour compléter une partie de celles qui doivent se trouver en réserve, ainsi que pour remplacer les pertes éventuelles et les armes mises hors de service dans les corps de l'armée.</p>
»	»		

NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES PARTIELLES.	CRÉDIT	
		NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.
REPORT.	»	601,778 »	
entretien des fourneaux, instruments et outils; SAVOIR :			
Achat de fontes fortes et douces	34,500 »	(a 120,000 »	
— de fers forgés, tôles et aciers.	5,000 »		
— de houille pour fusion, menus charbons et <i>coak</i>	20,000 »		
— de bois de construction	3,800 »		
— de cordages, clous, huile, outils divers, etc.	3,000 »		
Traitement des employés et salaire des ouvriers	50,000 »		
Menus achats et dépenses diverses de la fonderie.	3,700 »		
6° Construction de matériel à l'arsenal d'Anvers; Savoir :			
POUR L'ARMEMENT DE LA PLACE DE DIEST.			
5 Affûts de place-côte pour canons en fer de 24.			
22 — — — — — de 18.			
28 — — — — — de 12.			
5 Affûts de siège — — — — — de 6.			
13 Avant-trains pour affûts de place-côte et de siège.			
POUR L'ARMEMENT DE LA PLACE D'ANVERS.			
5 Affûts de place-côte pour canons en fer de 48.			
78 Affûts et voitures.			
Achat de matériaux en bois et en fer, y compris les frais résultant du débit du bois, achat de cuivre, de tôle, d'outils et ingrédients divers à l'usage des ateliers.	71,956 »	(b 133,000 »	
Achat de charbon de forge	4,000 »		
Salaire des ouvriers pour la main-d'œuvre de 78 affûts et voitures	37,845 »		
Traitement des employés de l'arsenal, comprenant les maîtres-ouvriers, les contre-maitres, dessinateurs, commis, sous-surveillants des magasins, le portier de l'établissement et les journaliers	17,599 »		
Frais de bureau.	1,600 »		
7° Dépenses relatives à l'école de pyrotechnie, destinée à l'instruction théorique et pratique à donner sur le confectionnement des munitions et artifices de guerre.	»	(c 10,000 »	
8° Achat de bois de construction pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers	»	(d 25,000 »	
9° Dépenses résultant de la confection de modèles des constructions d'artillerie	»	(e 5,000 »	
10° Dépenses diverses et menus achats	»	(f 5,225 »	
	»	900,000 »	910,000 »

Matériel de l'Artillerie (suite).

DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	<i>Observations.</i>
EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
			<p>a) La demande de ce crédit est basée sur le besoin de faire fabriquer une partie des bouches à feu nécessaires à l'armement de la place de Diest, et d'une certaine quantité de projectiles pour l'approvisionnement de la même forteresse.</p> <p>b) Cette dépense est motivée sur le besoin de construire le matériel nécessaire à l'armement de la place de Diest, et pour remplacer des affûts hors de service dans d'autres places.</p> <p>c) L'établissement de cette école a pour objet de propager dans les corps de l'artillerie, l'instruction sur la poudre et la pyrotechnie militaire, et d'introduire dans cette partie du service les améliorations qui pourraient être nécessaires.</p> <p>d) La formation de cet approvisionnement est indispensable pour procurer l'avantage de n'être obligé à mettre des bois en œuvre qu'après le temps voulu pour opérer une complète dessiccation.</p> <p>e) Cette allocation est nécessaire pour avoir les modèles indispensables au perfectionnement du matériel d'artillerie et à l'instruction des officiers qui désirent les consulter.</p> <p>f) Ce crédit est destiné à couvrir diverses dépenses concernant le service du matériel d'artillerie, qui ne peuvent être prévues.</p>
»	10,000 »		

DÉSIGNATION DES PLACES.	ÉVALUATION DES DÉPENSES POUR			CRÉDIT nécessaire POUR 1841.
	ENTRETIEN ordinaire.	CONSTRUCTIONS ET RÉPARATIONS.		
		Bâtiments.	Fortifications.	
Menin	9,000	7,500	1,000	17,500
Audenaerde	9,000	13,000	»	22,000
Gand	12,000	7,800	7,400	27,200
Ypres	18,000	2,200	»	20,200
Ostende	18,000	»	»	18,000
Termonde	15,000	10,100	2,300	27,400
Nieuport	12,000	6,800	»	18,800
Postes fortifiés des Flandres	4,000	1,320	3,500	9,320
Place d'Anvers	33,380	38,500	75,000	146,880
Citadelle d'Anvers	6,000	4,000	10,000	20,000
Fort Ste-Marie	2,668	15,500	11,000	29,168
— Lille	2,667	122,300	»	124,967
— Liefkenshoek	2,667	155,000	»	157,667
Diest	4,000	»	680,000	684,000
Lierre	5,000	8,300	»	13,300
Malines	4,000	8,700	»	12,700
Bruxelles	7,200	4,800	»	11,800
Louvain	3,900	1,760	»	5,660
Vilvorde	1,700	900	»	2,600
Liège	22,000	13,000	10,000	45,000
Huy	1,600	1,900	2,000	5,500
Hasselt	10,000	16,300	»	26,300
Bouillon	3,000	5,000	»	8,000
Arlon	2,700	2,700	»	5,400
Mons	5,000	7,400	14,500	26,900
Namur	12,000	12,400	11,800	36,200
Tournay	5,000	13,000	23,240	41,240
Ath	4,800	15,700	»	20,500
Charleroy	4,400	21,200	12,400	38,000
Philippeville	3,000	4,000	»	7,000
Mariembourg	2,500	3,000	»	5,500
Dinant	2,000	6,400	»	8,400
Camp de Beverloo	25,000	»	»	25,000
Hôtel du Ministère de la Guerre	7,000	»	»	7,000
TOTAUX fr.	279,980	530,580	864,140	1,674,680
Pour frais de surveillance générale des travaux du génie				31,379
— location de bâtiments pour le service militaire et des terrains occupés par les fortifications de Hasselt et les forts situés dans les Flandres				28,531
— fournitures de bureaux des commandants du génie dans les places				20,050
— loyer et chauffage des bureaux des id. id.				10,000
— frais de dessinateur, levé des plans, etc.				5,300
— l'école théorique et pratique du bataillon de sapeurs-mineurs à Liège				12,000
— achat des bruyères communales qui forment l'assiette du camp de Beverloo, et loyer du champ des manœuvres				60,000
TOTAL GÉNÉRAL fr.				1,841,940

Matériel du Génie.

CRÉDIT demandé POUR 1840.	DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué POUR 1841.	<i>Observations.</i>
	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
				<p>Les dépenses ordinaires du service des places sont comprises dans le total pour 824,640 francs. Les dépenses extraordinaires, pour 1,017,300 francs; mais il importe de consigner ici l'observation que les premières ont été réduites au plus stricte nécessaire, afin de pouvoir, sans grever le Budget, trouver les fonds indispensables pour les dernières, et que par conséquent elles ne peuvent pas être considérées comme établissant pour l'avenir les éléments du Budget normal du matériel du génie sur le pied de paix.</p> <p>Quant aux dépenses extraordinaires, elles se répartissent entre les forts Lillo et Liefkenshoek, la place de Diest et le camp de Beverloo, pour l'achat des bruyères sur lesquelles il est établi. Mais il faut observer qu'en les réduisant au chiffre total ci-dessus, on a compté sur le transfert à l'exercice 1841, d'une somme de 330,000 francs, qui reste disponible sur l'allocation affectée à la place de Diest au Budget 1839.</p> <p>Un crédit de 50,000 francs a été alloué par la loi du 27 mai 1837, n° 128, pour l'achat des bruyères du camp de Beverloo, mais les difficultés soulevées par les communes propriétaires, n'ont pas permis d'employer ce crédit à sa destination avant la clôture de l'exercice 1837, auquel il était imputé.</p> <p>Le nouveau crédit demandé au Budget de 1841 est porté à 60,000 francs, parce que le prix convenu de l'hectare, d'après les expertises judiciaires, est de 55 francs, ce qui fait 55,000 fr. pour les 1000 hectares à acquérir, et qu'il y a en outre à payer le loyer du champ des manœuvres.</p>
1,753,000	88,940	"		

NOMBRE		GRADES ET EMPLOIS.	MONTANT	SOMMES
de chevaux.	de rations.		DU TRAITEMENT INDIVIDUEL.	ANNUELLES.
		ART 1^{er}. — Traitements temporaires de disponibilité, de non-activité, de réforme et pensions temporaires.		
		DISPONIBILITÉ.		
2	730	1 Colonel de cavalerie	5,600 »	5,600 »
2	730	1 — d'infanterie	4,930 »	4,930 »
2	730	1 Intendant militaire de 2 ^{me} classe	4,200 »	4,200 »
»	»	2 Sous-intendants militaires de 1 ^{re} classe	3,660 »	7,320 »
»	»	1 Médecin en chef	3,660 »	3,660 »
		NON-ACTIVITÉ.		
»	»	2 Généraux de brigade.	5,250 »	10,500 »
»	»	1 Colonel	4,250 »	4,250 »
»	»	1 Lieutenant-Colonel	3,150 »	3,150 »
»	»	5 Majors.	2,525 »	7,575 »
			1 à	2,500 »
			1 à	2,300 »
			0 à	1,690 »
»	»	22 Capitaines de 1 ^{re} classe	16 à	1,475 »
			2 à	1,270 »
			15 à	1,250 »
»	»	17 — de 2 ^{me} —	950 »	33,250 »
»	»	35 Lieutenants	800 »	10,400 »
»	»	25 Sous-lieutenants	740 »	8,880 »
»	»	1 Capitaine de corps francs	par jour 3 17	1,167 05
»	»	1 Lieutenant —	id. 2 38	808 70
»	»	2 Sous-lieutenants —	id. 2 12	1,547 60
»	»	2 Intendants militaires de 2 ^{me} classe	3,150 »	6,300 »
»	»	1 Sous-intendant — de 1 ^{re} —	2,525 »	2,525 »
»	»	1 Médecin de régiment	1,250 »	1,250 »
»	»	4 — de bataillon	950 »	3,800 »
»	»	32 — adjoints	800 »	25,600 »
»	»	1 Pharmacien de 2 ^{me} classe	950 »	950 »
»	»	12 — de 3 ^{me} —	800 »	9,600 »
»	»	1 Garde du génie de 2 ^{me} classe.	740 »	740 »
»	»	1 — de 3 ^{me} —	550 »	550 »
		RÉFORME.		
»	»	1 Capitaine de 1 ^{re} classe	737 50	737 50
»	»	6 — de 2 ^{me} —	625 »	3,750 »
»	»	5 Lieutenants.	475 »	2,375 »
»	»	6 Sous-lieutenants	3 à	400 »
			3 à	370 »
»	»	Traitements de réforme éventuels	»	2,525 »
		PENSIONS.		
»	»	Pensions temporaires d'un an accordées et à accorder.	»	32,000 »
		ART. 2. — Traitement des aumôniers et desservants.		
»	»	33 Aumôniers et desservants		32,500 »
		ART. 3. — Traitement d'employés dans les magasins.		
»	»	1 Garde-magasin de 1 ^{re} classe	3,350 »	3,350 »
»	»	1 Id. de 2 ^{me} classe	2,500 »	2,500 »
		ART. 4. — Pensions des militaires décorés sous l'ancien Gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo.		
»	»	Pension à 49 militaires décorés		10,767 50
»	»	Secours sur le fonds de Waterloo à 182 militaires		15,409 24
6	2190			TOTAUX.

Traitements divers.

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué POUR 1841.	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
282,130 86	258,025 64	4,105 21	»		
32,500 »	32,500 »	»	»		
5,850 »	31,200 »	»	25,350 »		
26,176 74	26,074 58	102 16	»		
326,657 59	347,800 22	4,207 37	25,350 »		

184

185

PIÈCES A L'APPUI.

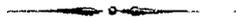


TABLEAU A.

CHAPITRE II, SECTION 2, ART. 1^{er}. — Formation de douze régiments d'infanterie

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE				
	Hommes.	Chevaux.	Adjudants sous-officiers et tambours-majors.	Musiciens	Sous-officiers.	Caporaux et soldats.	Chevaux.
Colonels	12	24	»	»	»	»	8,760
Lieutenants-colonels	12	24	»	»	»	»	8,760
Majors	36	60	»	»	»	»	21,000
Capitaines adjudants-majors	12	12	»	»	»	»	4,380
Capitaines quartiers-maitres	12	»	»	»	»	»	»
Lieutenants adjudants-majors	36	»	»	»	»	»	»
Lieutenants officiers-payeurs	24	»	»	»	»	»	»
Officiers d'habillement	12	»	»	»	»	»	»
Officiers d'armement	12	»	»	»	»	»	»
Lieutenants porte-drapeaux	12	»	»	»	»	»	»
Médecins de régiment	12	»	»	»	»	»	»
Médecins de bataillon	36	»	»	»	»	»	»
Capitaines de 1 ^{re} classe	120	»	»	»	»	»	»
Capitaines de 2 ^e classe	130	»	»	»	»	»	»
Lieutenants	240	»	»	»	»	»	»
Sous-lieutenants	456	»	»	»	»	»	»
	1,164	120					
Adjudants sous-officiers	48	»	17,520	»	»	»	»
Tambours-majors	12	»	4,380	»	»	»	»
Maitres armuriers	12	»	»	»	4,380	»	»
Waguemestres et gardes-magasins	24	»	»	»	8,760	»	»
Maitres-ouvriers	24	»	»	»	»	8,760	»
Caporaux tambours	48	»	»	»	»	17,520	»
Musiciens d'état-major	168	»	»	61,320	»	»	»
Caporaux cornets	12	»	»	»	»	4,380	»
Sergents-majors	240	»	»	»	87,600	»	»
Sergents	972	»	»	»	364,780	»	»
Fourriers	240	»	»	»	87,600	»	»
Caporaux	1,944	»	»	»	»	709,560	»
Tambours et cornets	480	»	»	»	»	175,200	»
Élèves tambours	144	»	»	»	»	52,560	»
Grenadiers et sapeurs	1,684	»	»	»	»	578,160	»
Voltigeurs	1,404	»	»	»	»	512,460	»
Fusiliers	5,592	»	»	»	»	2,041,080	»
Haute paye } 1000 hommes à 1 chevron p ^r chev. } 330 — 2 — } 250 — 3 —	»	»	»	»	»	»	»
En congé pour l'année :							
Grenadiers 3,240	12,948	»	21,900	61,320	543,120	4,099,680	43,800
Voltigeurs 3,204							
Fusiliers 14,244							
				4,726,020			

de ligne à 3 bataillons, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

MONTANT		CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	Observations.
DU TRAITEMENT annuel	DE LA SOLDE. journalière.	nécessaire pour 1841.	demandé pour 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
7,400 »	»	88,800 »					
5,900 »	»	70,800 »					
5,050 »	»	181,800 »					
2,950 »	»	35,400 »					
2,950 »	»	35,400 »					
2,500 »	»	90,000 »					
1,900 »	»	45,600 »					
1,600 »	»	20,280 »					
1,000 »	»	22,800 »					
1,900 »	»	22,800 »					
3,350 »	»	40,200 »					
2,500 »	»	90,000 »					
2,950 »	»	354,000 »					
2,500 »	»	300,000 »					
1,900 »	»	456,000 »					
1,600 »	»	729,600 »					
	TOTAL. . .	2,583,480 »					
	A déduire $\frac{1}{2}$ p. o/o. . .	12,917 40					
	RESTE. . .	2,570,562 60					
»	2 11	36,987 20					
»	1 37	6,000 60					
»	1 69	7,402 20					
»	1 37	12,001 20					
»	» 74	6,482 40					
»	» 95	16,644 »					
»	»	73,200 »					
»	» 95	4,161 »					
»	1 69	148,044 »					
»	1 37	486,048 60					
»	1 37	120,012 »					
»	» 74	525,074 40					
»	» 63	110,378 »					
»	» 62	27,331 20					
»	» 58	335,332 80					
»	» 55	281,853 »					
»	» 52	1,061,361 60					
»	»	23,982 50					
»	»	3,282,274 70					
	TOTAL GÉNÉRAL. . .	5,852,837 30					

TABLEAU B.

CHAPITRE II, SECTION 2, ART. 1^{er}. — Formation du 1^{er} régiment de chasseurs à

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE					
	Hommes.	Chevaux.	Adjudants sous-officiers et sergens cornets.	Musiciens.	Sous-officiers.	Caporaux et chasseurs.	Chevaux.	
Colonel	1	2	»	»	»	»	730	
Lieutenant-colonel	1	2	»	»	»	»	730	
Majors	3	5	»	»	»	»	1,825	
Capitaine adjudant-major	1	1	»	»	»	»	365	
Capitaine quartier-maître	1	»	»	»	»	»	»	
Lieutenants adjudants-majors	3	»	»	»	»	»	»	
Lieutenants officiers-payeurs	2	»	»	»	»	»	»	
Officier d'habillement	1	»	»	»	»	»	»	
Officier d'armement	1	»	»	»	»	»	»	
Médecin de régiment	1	»	»	»	»	»	»	
Médecins de bataillon	3	»	»	»	»	»	»	
Capitaines de 1 ^{re} classe	10	»	»	»	»	»	»	
Capitaines de 2 ^{me} classe	10	»	»	»	»	»	»	
Lieutenants	20	»	»	»	»	»	»	
Sous-lieutenants	38	»	»	»	»	»	»	
	96	10						
Adjudants sous-officiers	4	»	1,460	»	»	»	»	
Sergent cornet	1	»	365	»	»	»	»	
Maître armurier	1	»	»	»	365	»	»	
Waguemestre et garde-magasin	2	»	»	»	730	»	»	
Maîtres ouvriers	2	»	»	»	»	730	»	
Caporaux cornets	3	»	»	»	»	1,095	»	
Musiciens d'état-major	14	»	»	5,110	»	»	»	
Sergents-majors	20	»	»	»	7,300	»	»	
Sergents	80	»	»	»	29,200	»	»	
Fourriers	20	»	»	»	7,300	»	»	
Caporaux	160	»	»	»	»	58,400	»	
Cornets	60	»	»	»	»	21,900	»	
Élèves cornets	12	»	»	»	»	4,380	»	
Carabiniers	295	»	»	»	»	107,675	»	
Chasseurs	602	»	»	»	»	219,730	»	
Haute paye pour chevrons. { 220 hommes à 1 chevron								
{ 35 id. à 2 chevrons								
{ 35 id. à 3 id.								
En congé pour l'année :								
Carabiniers 473 } 1,575	1,278	»	1,825	5,110	44,895	413,910	3,650	
Chasseurs 1,102 }								
			465,740					

piéd à 3 bataillons, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

MONTANT		CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	Observations.
du TRAITEMENT annuel.	de LA SOLDE journalière.	NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	définitivement alloué POUR 1841.	
7,400	»	7,400	»				
5,000	»	5,900	»				
5,050	»	15,150	»				
2,950	»	2,950	»				
2,950	»	2,950	»				
2,500	»	7,500	»				
1,800	»	3,800	»				
1,690	»	1,690	»				
1,900	»	1,900	»				
3,350	»	3,350	»				
2,500	»	7,500	»				
2,950	»	29,500	»				
2,500	»	25,000	»				
1,900	»	38,000	»				
1,600	»	60,800	»				
TOTAL. . .		213,390	»				
A déduire 1/2 p. % . .		1,066	95				
RESTE.		212,323	05				
»	2 11	3,080	60				
»	1 37	500	05				
»	1 69	616	85				
»	1 37	1,000	10				
»	» 74	540	20				
»	» 95	1,040	25				
»	»	6,100	»				
»	1 69	12,337	»				
»	1 37	40,004	»				
»	1 37	10,001	»				
»	» 74	43,216	»				
»	» 63	13,797	»				
»	» 52	2,277	60				
»	» 58	62,451	50				
»	» 52	114,259	60				
»	»	7,208	75				
»	»	318,430	50				
TOTAL GÉNÉRAL. . .		530,753	55				

à pied à 3 bataillons, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

MONTANT		CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué POUR 1841.	Observations.
DU TRAITEMENT annuel.	DE LA SOLDE journalière.	NÉCESSAIRE POUR 1841.	ALLOUÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
7,400 »	»	14,800 »					
5,900 »	»	11,800 »					
5,050 »	»	30,300 »					
2,950 »	»	5,900 »					
2,500 »	»	15,000 »					
2,950 »	»	5,900 »					
1,900 »	»	7,800 »					
1,690 »	»	3,380 »					
1,900 »	»	3,800 »					
3,350 »	»	6,700 »					
2,500 »	»	15,000 »					
2,950 »	»	59,000 »					
2,500 »	»	50,000 »					
1,900 »	»	78,000 »					
1,800 »	»	121,800 »					
TOTAL . . .		426,780 »					
A déduire $\frac{1}{2}$ p. o/o. . .		2,133 90					
RESTE . . .		424,646 10					
»	2 11	6,161 20					
»	1 37	1,000 10					
»	1 69	1,233 70					
»	1 37	2,000 20					
»	» 74	1,080 40					
»	» 95	2,080 50					
»	»	12,200 »					
»	1 69	24,674 »					
»	1 37	81,008 10					
»	1 37	21,002 10					
»	» 74	87,512 40					
»	» 63	18,396 »					
»	» 52	3,036 80					
»	» 58	55,838 80					
»	» 55	46,975 50					
»	» 52	176,893 60					
»	»	6,478 75					
»	»	547,822 15					
TOTAL GÉNÉRAL . . .		872,268 25					

TABLEAU D.

CHAPITRE II, SECTION 2, ART. 1^{er}. — Formation du régiment d'Élite à 4

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE					
	Hommes.	Chevaux.	Adjudants sous-officiers et tambour-major.	Musiciens.	Sous-officiers.	Caporaux et soldats.	Chevaux.	
Colonel	1	2	»	»	»	»	730	
Lieutenant-colonel	1	2	»	»	»	»	730	
Majors	4	7	»	»	»	»	2565	
Capitaine adjudant-major	1	1	»	»	»	»	365	
Capitaine quartier-maître	1	»	»	»	»	»	»	
Lieutenants adjudants-majors	4	»	»	»	»	»	»	
Lieutenants officiers-payeurs	2	»	»	»	»	»	»	
Officier d'habillement	1	»	»	»	»	»	»	
Officier d'armement	1	»	»	»	»	»	»	
Lieutenant porte-drapeau	1	»	»	»	»	»	»	
Médecin de régiment	1	»	»	»	»	»	»	
Médecins de bataillon	4	»	»	»	»	»	»	
Capitaines de 1 ^{re} classe	13	»	»	»	»	»	»	
Capitaines de 2 ^{me} classe	13	»	»	»	»	»	»	
Lieutenants	26	»	»	»	»	»	»	
Sous-lieutenants	50	»	»	»	»	»	»	
	124	12						
Adjudants sous-officiers	5	»	1825	»	»	»	»	
Tambour-major	1	»	365	»	»	»	»	
Sergent cornet	1	»	»	»	365	»	»	
Maître armurier	1	»	»	»	365	»	»	
Waguemestre et garde-magasin	2	»	»	»	730	»	»	
Maîtres-ouvriers	2	»	»	»	»	730	»	
Musiciens d'état-major	14	»	»	5110	»	»	»	
Caporaux tambours	3	»	»	»	»	1095	»	
Caporaux cornets	2	»	»	»	»	730	»	
Sergents-majors	26	»	»	»	9490	»	»	
Sergents	105	»	»	»	38325	»	»	
Fourriers	26	»	»	»	9490	»	»	
Caporaux	211	»	»	»	»	77015	»	
Tambours	26	»	»	»	»	9490	»	
Cornets	26	»	»	»	»	9490	»	
Élèves tambours	6	»	»	»	»	2190	»	
Élèves cornets	12	»	»	»	»	4380	»	
Grenadiers	688	»	»	»	»	251120	»	
Voltigeurs	688	»	»	»	»	251120	»	
Fusiliers	30	»	»	»	»	10960	»	
Haute paye pour chevrons. { 160 hommes à 1 chevron								
{ 50 — à 2 —								
{ 30 — à 3 —								
En congé pour l'année :								
Grenadiers 900			1875	»	2190	5110	58785	618310
Voltigeurs 900							4380	
	1,800				684375			

bataillons, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

MONTANT		CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	Observations.
du TRAITEMENT annuel.	de LA SOLDE journalière	NECESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
7,400 »	»	7,400 »					
5,900 »	»	5,900 »					
5,050 »	»	20,200 »					
2,950 »	»	2,950 »					
2,950 »	»	2,950 »					
2,500 »	»	10,000 »					
1,900 »	»	3,800 »					
1,090 »	»	1,000 »					
1,900 »	»	1,900 »					
1,900 »	»	1,900 »					
3,350 »	»	3,350 »					
2,500 »	»	10,000 »					
2,950 »	»	38,350 »					
2,500 »	»	32,500 »					
1,900 »	»	49,400 »					
1,900 »	»	80,000 »					
TOTAL. . .		272,290 »					
A déduire $\frac{1}{2}$ p. o/o. . .		1,361 45					
RESTE. . .		270,928 55					
»	2 16	3,942 »					
»	1 42	518 30					
»	1 42	518 30					
»	1 74	635 10					
»	1 42	1,036 60					
»	» 79	576 70					
»	»	6,100 »					
»	1 »	1,095 »					
»	1 »	730 »					
»	1 74	10,512 60					
»	1 42	54,421 60					
»	1 42	13,475 80					
»	» 79	60,841 85					
»	» 68	6,453 20					
»	» 68	6,453 20					
»	» 55	1,204 50					
»	» 55	2,409 »					
»	» 58	145,649 60					
»	» 55	138,116 »					
»	» 52	5,094 »					
»	»	6,205 »					
»	»	472,588 25					
TOTAL GÉNÉRAL. . .		743,510 80					

TABLEAU E.

CHAPITRE II, SECTION 2, ART. 1^{er}. — Formation de sept régiments de réserve

GRADES.	EFFECTIF.			NOMBRE DE JOURNÉES DE			
	Hommes présents.	Hommes en congé et à venir 10 jours sous les armes.	Chevaux.	Adjudants-sous- officiers.	Sous- officiers.	Caporaux et soldats.	Chevaux.
Colonels	2 à	»	4	»	»	»	1480
	2 à	»	4	»	»	»	1480
Lieutenants-colonels	1 à	»	3	»	»	»	730
	2 à	»	4	»	»	»	1480
Majors	3 à	»	3	»	»	»	1095
	20 à	»	20	»	»	»	7300
Lieutenants adjudants-majors		»	»	»	»	»	»
Id. quartiers-maîtres		»	»	»	»	»	»
Sous-lieutenants officiers-payeurs		»	»	»	»	»	»
Capitaines de 1 ^{re} classe	10 à	»	»	»	»	»	»
	25 à	»	»	»	»	»	»
Id. de 2 ^e classe		»	»	»	»	»	»
Lieutenants		»	»	»	»	»	»
Sous-lieutenants		»	»	»	»	»	»
		237	37				
Adjudants sous-officiers		7	»	2555	»	»	»
Sergents-majors		69	»	»	25185	»	»
Sergents		42	»	»	15330	»	»
Fourriers		69	»	»	25185	»	»
Caporaux		42	»	»	»	15330	»
Tambours		42	»	»	»	15330	»
Soldats		30	»	»	»	10950	»
Hommes à rappeler 10 jours		»	9,000	»	»	90000	»
Haute paye pour chevrons. { 50 hommes à 1 chevron		»	»	»	»	»	»
{ 35 — à 2 —		»	»	»	»	»	»
{ 55 — à 3 —		»	»	»	»	»	»
Soldats ouvriers armuriers détachés au 18 ^e		200	»	»	»	73000	»
TOTAUX		501	9,000	2555	65700	204610	13505
				272865			

en 23 bataillons, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

MONTANT		CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué POUR 1841.	Observations.
DU TRAITEMENT annuel.	DE LA SOLDE journalière.	nécessaire POUR 1841.	demandé POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
7,100	»	14,200 »					
6,300	»	12,600 »					
5,300	»	5,300 »					
5,000	»	10,000 »					
4,800	»	13,800 »					
4,300	»	80,000 »					
1,800	»	11,200 »					
1,900	»	13,300 »					
1,600	»	11,200 »					
2,800	»	28,000 »					
2,500	»	62,500 »					
2,100	»	73,500 »					
1,600	»	92,800 »					
1,400	»	81,200 »					
TOTAL. . . .		515,600 »					
A déduire $\frac{1}{2}$ p. o/o. . . .		2,578 »					
RESTE. . . .		513,022 »					
»	2 11	5,391 05					
»	1 09	42,562 65					
»	1 37	21,002 10					
»	1 37	34,503 45					
»	» 74	11,344 20					
»	» 63	9,657 90					
»	» 52	5,694 »					
»	» 52	46,800 »					
»	»	5,201 25					
»	» 52	37,960 »					
»	»	220,116 60					
TOTAL GÉNÉRAL. . . .		733,138 60					

TABLEAU F.

CHAPITRE II, SECTION 2, ART. 1^{er}. — *Formation de trois compagnies*

GRADES.	EFFECTIF.	NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT	
		De sous-officiers.	De caporaux et soldats.	DU TRAITEMENT annuel.	DE LA SOLDE journalière.
Capitaines avec rang de major	3	»	»	3,350 »	»
Lieutenants	3	»	»	1,900 »	»
Sous-lieutenants	6	»	»	1,000 »	»
	12				TOTAL.
					A déduire $\frac{1}{2}$ p. o/o.
					RESTE.
Sergents-majors	3	1095	»	»	1 69
Sergents.	18	6570	»	»	1 37
Fourriers	3	1095	»	»	1 37
Caporaux	30	»	10950	»	» 74
Tambours	9	»	3285	»	» 63
Soldats	237	»	86505	»	» 52
TOTAUX.	300	8760	100740	»	»
			109500		TOTAL GÉNÉRAL.

sédentaires, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué POUR 1841.	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
10,050 »					
5,700 »					
9,800 »					
25,350 »					
126 75					
25,223 25					
1,850 55					
9,000 90					
1,500 15					
8,103 »					
2,009 55					
44,982 60					
67,506 75					
92,730 »					

discipline, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué POUR 1841.	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
5,050 »					
3,800 »					
4,800 »					
13,650 »					
68 25					
13,581 75					
616 85					
4,000 40					
500 05					
4,321 60					
459 90					
30,660 »					
711 75					
41,270 55					
54,852 30					

TABLEAU H.

CHAPITRE II, SECTION 2, ART. 2. — Formation de deux régiments de Chasseurs

GRADES.	EFFECTIF.			NOMBRE DE JOURNÉES DE					
	Hommes.	GREVAUX		Adjudants sous-officiers.	Trompettes maréchaux-des-logis.	Sous-officiers et trompettes.	Brigadiers et chasseurs.	GREVAUX	
		d'officiers	de troupe					d'officiers	de troupe.
Colonels	2	6	»	»	»	»	»	2190	»
Lieutenants-colonels	2	6	»	»	»	»	»	2190	»
Majors	6	12	»	»	»	»	»	4380	»
Capitaines-instructeurs	2	4	»	»	»	»	»	1460	»
— adjudants-majors	2	4	»	»	»	»	»	1460	»
Lieutenants adjudants-majors	2	4	»	»	»	»	»	1460	»
Capitaines quartiers-maîtres	2	2	»	»	»	»	»	730	»
Lieutenants officiers-payeurs	2	2	»	»	»	»	»	730	»
Officiers d'habillement	2	»	»	»	»	»	»	»	»
Porte-étendards	2	2	»	»	»	»	»	730	»
Médecins de régiment	2	2	»	»	»	»	»	730	»
— de bataillon	2	2	»	»	»	»	»	730	»
— adjoints	2	2	»	»	»	»	»	730	»
Capitaines commandants	12	24	»	»	»	»	»	8760	»
— en second	12	24	»	»	»	»	»	8760	»
Lieutenants	24	24	»	»	»	»	»	8760	»
Sous-lieutenants	48	48	»	»	»	»	»	17520	»
Vétérinaires de 1 ^{re} classe	2	2	»	»	»	»	»	730	»
— de 2 ^{me} classe	2	2	»	»	»	»	»	730	»
— de 3 ^{me} classe	2	2	»	»	»	»	»	730	»
	132	174							
Adjudants sous-officiers	6	»	6	2190	»	»	»	»	2190
Trompettes maréchaux-des-logis	2	»	2	»	730	»	»	»	730
Waguemestres maréchaux-des-logis	2	»	2	»	»	730	»	»	730
Trompettes brigadiers	2	»	2	»	»	730	»	»	730
Maîtres armuriers	2	»	»	»	»	730	»	»	»
— ouvriers	6	»	»	»	»	»	2190	»	»
Maréchaux-des-logis-chefs	14	»	14	»	»	5110	»	»	5110
Maréchaux-des-logis	80	»	72	»	»	29200	»	»	29280
Maréchaux-des-logis fourriers	14	»	14	»	»	5110	»	»	5110
Fourriers	14	»	14	»	»	5110	»	»	5110
Brigadiers	150	»	144	»	»	»	54750	»	52560
Trompettes	36	»	36	»	»	13140	»	»	13140
Maréchaux-ferrants	28	»	»	»	»	»	10220	»	»
Chasseurs	1278	»	1090	»	»	»	466470	»	397560
Haute paye pour chevrons. { 210 hommes à 1 chev.	»	»	»	»	»	»	»	»	»
{ 100 — à 2 —	»	»	»	»	»	»	»	»	»
{ 125 — à 3 —	»	»	»	»	»	»	»	»	»
En congé pour l'année : Chasseurs 924.	1634	»	1396	2190	730	59860	633830	63510	599540
				596410			573050		

à cheval à 6 escadrons, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

MONTANT		CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué POUR 1841.	Observations.
du TRAITEMENT annuel.	de L A S O L D E journalière.	NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
8,400 »	»	16,800 »					
6,300 »	»	12,600 »					
5,500 »	»	33,000 »					
3,800 »	»	7,600 »					
3,800 »	»	7,600 »					
3,550 »	»	7,100 »					
2,950 »	»	5,900 »					
1,900 »	»	3,800 »					
1,690 »	»	3,380 »					
2,950 »	»	5,900 »					
3,350 »	»	6,700 »					
2,500 »	»	5,000 »					
2,100 »	»	4,200 »					
4,050 »	»	55,800 »					
3,800 »	»	45,600 »					
2,950 »	»	70,800 »					
2,500 »	»	120,000 »					
2,500 »	»	5,000 »					
2,100 »	»	4,200 »					
1,800 »	»	3,600 »					
TOTAL. . .		424,580 »					
A déduire $\frac{1}{2}$ p. o/o. . .		122 90					
RESTE. . .		422,457 10					
»	2 32	5,080 80					
»	1 79	1,306 70					
»	1 79	1,306 70					
»	1 68	1,153 40					
»	2 22	1,620 60					
»	» 74	1,620 60					
»	2 22	11,344 20					
»	1 79	52,268 »					
»	1 79	9,146 90					
»	1 69	8,635 90					
»	» 95	52,012 50					
»	1 37	18,001 80					
»	» 74	7,582 80					
»	» 74	345,187 80					
»	»	14,320 25					
»	»	530,574 95					
TOTAL GÉNÉRAL. . .		953,032 05					

TABLEAU J.

CHAPITRE II, SECTION 2, ART. 2. — Formation de deux régiments de Lanciers

GRADES.	EFFECTIF.			NOMBRE DE JOURNÉES DE					
	Hommes.	Chevaux		Adjoints sous-officiers.	Trompettes maréchaux-des-logis.	Sous-officiers et trompettes.	Brigadiers et lanciers.	Chevaux	
		d'officiers.	de troupe.					d'officiers.	de troupe.
Colonels	2	6	»	»	»	»	»	2190	»
Lieutenants-colonels	2	6	»	»	»	»	»	2190	»
Majors	6	12	»	»	»	»	»	4380	»
Capitaines instructeurs	2	4	»	»	»	»	»	1460	»
— adjoints-majors	2	4	»	»	»	»	»	1460	»
Lieutenants adjoints-majors	2	4	»	»	»	»	»	1460	»
Capitaines quartiers-maitres	2	2	»	»	»	»	»	730	»
Lieutenants officiers-payeurs	2	2	»	»	»	»	»	730	»
Officiers d'habillement	2	»	»	»	»	»	»	»	»
Porte-étendards	2	2	»	»	»	»	»	730	»
Médecins de régiment	2	2	»	»	»	»	»	730	»
— de bataillon	2	2	»	»	»	»	»	730	»
— adjoints	2	2	»	»	»	»	»	730	»
Capitaines commandants	12	24	»	»	»	»	»	8760	»
— en second	12	24	»	»	»	»	»	8760	»
Lieutenants	24	24	»	»	»	»	»	8760	»
Sous-lieutenants	48	48	»	»	»	»	»	17520	»
Vétérinaires de 1 ^{re} classe	2	2	»	»	»	»	»	730	»
— de 2 ^{me} classe	2	2	»	»	»	»	»	730	»
— de 3 ^{me} classe	2	2	»	»	»	»	»	730	»
	132	174							
Adjoints sous-officiers	6	»	6	2190	»	»	»	»	2190
Trompettes maréchaux-des-logis	2	»	2	»	730	»	»	»	730
Waguemestres maréchaux-des-logis	2	»	2	»	»	730	»	»	730
Trompettes brigadiers	2	»	2	»	»	730	»	»	730
Maitres armuriers	2	»	»	»	»	730	»	»	»
— ouvriers	6	»	»	»	»	»	2190	»	»
Maréchaux-des-logis-chefs	14	»	14	»	»	5110	»	»	5110
Maréchaux-des-logis	80	»	72	»	»	29200	»	»	29280
Maréchaux-des-logis fourriers	14	»	14	»	»	5110	»	»	5110
Fourriers	14	»	14	»	»	5110	»	»	5110
Brigadiers	150	»	144	»	»	»	64750	»	65260
Trompettes	36	»	36	»	»	13140	»	»	13140
Maréchaux-ferrants	28	»	»	»	»	»	10220	»	»
Lanciers	1278	»	1090	»	»	»	466470	»	397850
Haute paye pour chevrons. { 190 hommes à 1 chevron. 40 — à 2 — 60 — à 3 —	»	»	»	»	»	»	»	»	»
En congé pour l'année : Lanciers 924.	1634	»	1390	2190	730	69860	633630	63510	509540
				596410				573050	

à 6 escadrons, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

MONTANT		CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	Observations.
du TRAITEMENT annuel.	de LA SOLDE journalière.	NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	définitivement alloué POUR 1841.	
8,400 »	»	16,800 »					
6,300 »	»	12,600 »					
5,500 »	»	33,000 »					
3,800 »	»	7,600 »					
3,800 »	»	7,600 »					
3,550 »	»	7,100 »					
2,950 »	»	5,900 »					
1,900 »	»	3,800 »					
1,800 »	»	3,380 »					
2,950 »	»	5,900 »					
3,350 »	»	6,700 »					
2,500 »	»	5,000 »					
2,100 »	»	4,200 »					
4,650 »	»	55,800 »					
3,800 »	»	45,600 »					
2,950 »	»	70,800 »					
2,500 »	»	120,000 »					
2,500 »	»	5,000 »					
2,100 »	»	4,200 »					
1,800 »	»	3,600 »					
TOTAL. . .		424,580 »					
A déduire $\frac{1}{2}$ p. o/o. . .		2,122 90					
RESTE. . .		422,457 10					
»	2 32	5,080 80					
»	1 79	1,306 70					
»	1 79	1,306 70					
»	1 58	1,153 40					
»	2 22	1,620 60					
»	» 74	1,620 60					
»	2 22	11,344 20					
»	1 79	52,268 »					
»	1 79	9,146 90					
»	1 69	8,635 90					
»	» 95	52,012 50					
»	1 37	18,001 80					
»	» 74	7,502 80					
»	» 74	345,187 80					
»	»	8,112 50					
»	»	524,361 20					
TOTAL GÉNÉRAL. . .		946,818 30					

TABLEAU K.

CHAPITRE II, SECTION 2, ART. 2. — Formation de deux régiments de Cuirassiers

GRADES.	EFFECTIF.			NOMBRE DE JOURNÉES DE					
	Hommes.	Chevaux		Adjudants sous-officiers.	Trompettes maréchaux-des-logis.	Sous-officiers et trompettes.	Brigadiers et cuirassiers.	Chevaux	
		d'officiers	de troupe					d'officiers	de troupe.
Colonels	2	6	»	»	»	»	»	2190	»
Lieutenants-colonels	2	6	»	»	»	»	»	2190	»
Majors	5	10	»	»	»	»	»	3650	»
Capitaines instructeurs	2	4	»	»	»	»	»	1460	»
— adjudants-majors	2	4	»	»	»	»	»	1460	»
Lieutenants adjudants-majors	2	4	»	»	»	»	»	1460	»
Capitaines quartiers-maîtres	2	2	»	»	»	»	»	730	»
Lieutenants officiers-payeurs	2	2	»	»	»	»	»	730	»
Officiers d'habillement	2	»	»	»	»	»	»	»	»
Porte-étendards	2	2	»	»	»	»	»	730	»
Médecins de régiment	2	2	»	»	»	»	»	730	»
— de bataillon	2	2	»	»	»	»	»	730	»
— adjoints	2	2	»	»	»	»	»	730	»
Capitaines commandants	8	16	»	»	»	»	»	5840	»
— en second	8	16	»	»	»	»	»	5840	»
Lieutenants	16	16	»	»	»	»	»	5840	»
Sous-lieutenants	32	32	»	»	»	»	»	11680	»
Vétérinaires de 1 ^{re} classe	2	2	»	»	»	»	»	730	»
— de 2 ^{me} classe	2	2	»	»	»	»	»	730	»
— de 3 ^{me} classe	2	2	»	»	»	»	»	730	»
	99	132	»						
Adjudants sous-officiers	4	»	4	1460	»	»	»	»	1460
Trompettes maréchaux-des-logis	2	»	2	»	730	»	»	»	730
Waguemestres maréchaux-des-logis	2	»	2	»	»	730	»	»	730
Trompettes brigadiers	2	»	2	»	»	730	»	»	730
Maîtres armuriers	2	»	»	»	»	730	»	»	»
Maîtres-ouvriers	6	»	»	»	»	»	2190	»	»
Maréchaux-des-logis-chefs	10	»	10	»	»	3650	»	»	3650
Maréchaux-des-logis	56	»	48	»	»	20440	»	»	17520
Maréchaux-des-logis fourriers	10	»	10	»	»	3650	»	»	3650
Fourriers	10	»	10	»	»	3650	»	»	3650
Brigadiers	102	»	90	»	»	»	37230	»	35040
Trompettes	24	»	24	»	»	8760	»	»	8760
Maréchaux-ferrants	22	»	»	»	»	»	8030	»	»
Cuirassiers	754	»	624	»	»	»	275210	»	227760
Haute paye pour } 170 hommes à 1 chevron. chevrons. } 30 — à 2 — } 30 — à 3 —	»	»	»	»	»	»	»	»	»
En congé pour l'année : Cuirassiers 636.	1006	»	832	1460	730	42340	322060	48180	303680
				367190				351860	

à 4 escadrons, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

MONTANT		CREDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	Observations.
DU TRAITEMENT annuel.	DE LA SOLDE journalière.	NÉCESSAIRE pour 1841.	DEMANDÉ pour 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
8,400 »	»	16,800 »					
6,300 »	»	12,600 »					
5,500 »	»	27,500 »					
3,800 »	»	7,600 »					
3,800 »	»	7,600 »					
3,550 »	»	7,100 »					
2,950 »	»	5,900 »					
1,900 »	»	3,800 »					
1,690 »	»	3,380 »					
2,950 »	»	5,900 »					
3,350 »	»	6,700 »					
2,500 »	»	5,000 »					
2,100 »	»	4,200 »					
4,650 »	»	37,200 »					
3,800 »	»	30,400 »					
2,950 »	»	47,200 »					
2,500 »	»	80,000 »					
2,500 »	»	5,000 »					
2,100 »	»	4,200 »					
1,800 »	»	3,600 »					
TOTAL . . .		321,680 »					
A déduire $\frac{1}{2}$ p. o/o . .		1,608 40					
Reste . . .		320,071 60					
»	2 32	3,387 20					
»	1 79	1,306 70					
»	1 79	1,306 70					
»	1 58	1,153 40					
»	2 22	1,620 60					
»	» 74	1,620 60					
»	2 22	8,103 »					
»	1 79	36,587 60					
»	1 79	6,533 50					
»	1 69	6,168 50					
»	» 95	35,368 50					
»	1 37	12,001 20					
»	» 74	5,942 20					
»	» 74	203,655 40					
»	»	5,840 »					
»	»	330,595 10					
TOTAL GÉNÉRAL . . . fr.		650,666 70					

TABLEAU L.

CHAPITRE II, SECTION 2, ART. 2. --- Formation du régiment de Guides

GRADES.	EFFECTIF.			NOMBRE DE JOURNÉES DE					
	Hommes.	Chevaux		Adjudants sous-officiers.	Trompette maréchal-des-logis.	Sous-officiers et trompettes.	Brigadiers et guides.	Chevaux	
		d'officiers	de troupe					d'officiers	de troupe.
Lieutenant-colonel	1	3	»	»	»	»	»	1095	»
Majors	4	8	»	»	»	»	»	2820	»
Capitaine-instructeur	1	2	»	»	»	»	»	730	»
— adjudant-major	1	2	»	»	»	»	»	730	»
Lieutenant adjudant-major	1	2	»	»	»	»	»	730	»
Capitaine quartier-maître	1	1	»	»	»	»	»	365	»
Lieutenant officier-payeur	1	1	»	»	»	»	»	365	»
Officier d'habillement	1	»	»	»	»	»	»	»	»
Porte-étendard	1	1	»	»	»	»	»	365	»
Médecin de régiment	1	1	»	»	»	»	»	365	»
— de bataillon	1	1	»	»	»	»	»	365	»
— adjoint	1	1	»	»	»	»	»	365	»
Capitaines commandants	6	12	»	»	»	»	»	4380	»
— en second	6	12	»	»	»	»	»	4380	»
Lieutenants	12	12	»	»	»	»	»	4380	»
Sous-lieutenants	24	24	»	»	»	»	»	8760	»
Vétérinaire de 1 ^{re} classe	1	1	»	»	»	»	»	365	»
— de 2 ^{me} classe	1	1	»	»	»	»	»	365	»
— de 3 ^{me} classe	1	1	»	»	»	»	»	365	»
	66	86	»						
Adjudants sous-officiers	3	»	3	1095	»	»	»	»	1095
Trompette maréchal-des-logis	1	»	1	»	365	»	»	»	365
Waguemestre maréchal-des-logis	1	»	1	»	»	365	»	»	365
Trompette brigadier	1	»	1	»	»	365	»	»	365
Maître armurier	1	»	»	»	»	365	»	»	»
Maîtres-ouvriers	3	»	»	»	»	»	1095	»	»
Maréchaux-des-logis-chefs	7	»	7	»	»	2555	»	»	2555
Maréchaux-des-logis	40	»	36	»	»	14800	»	»	13140
Maréchaux-des-logis fourriers	7	»	7	»	»	2555	»	»	2555
Fourriers	7	»	7	»	»	2555	»	»	2555
Brigadiers	75	»	72	»	»	»	27375	»	26280
Trompettes	18	»	18	»	»	6570	»	»	6570
Maréchaux ferrants	14	»	»	»	»	»	5110	»	»
Guides	639	»	545	»	»	»	233235	»	198925
Haute paye pour chevrons. { 43 hommes à 1 chev.	»	»	»	»	»	»	»	»	»
{ 22 — à 2 —	»	»	»	»	»	»	»	»	»
{ 17 — à 3 —	»	»	»	»	»	»	»	»	»
En congé pour l'année : Guides 462.	817	»	698	1095	365	29930	206815	31390	254770
				298205				286180	

à 6 escadrons, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

MONTANT		CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	Observations.
DU TRAITEMENT annuel.	DE LA SOLDE journalière.	NÉCESSAIRE pour 1841.	DEMANDÉ pour 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
6,300	»	6,300	»				
5,500	»	22,000	»				
3,800	»	3,800	»				
3,800	»	3,800	»				
3,550	»	3,550	»				
2,950	»	2,950	»				
1,900	»	1,900	»				
1,690	»	1,690	»				
2,950	»	2,950	»				
3,350	»	3,350	»				
2,500	»	2,500	»				
2,100	»	2,100	»				
4,650	»	27,900	»				
3,800	»	22,800	»				
2,950	»	35,400	»				
2,500	»	60,000	»				
2,500	»	2,500	»				
2,100	»	2,100	»				
1,800	»	1,800	»				
TOTAL. . . .		209,390	»				
A déduire $\frac{1}{2}$ p. o/o. . .		1,046	95				
RESTE. . . .		208,343	05				
»	2 32	2,540	40				
»	1 79	653	35				
»	1 79	653	35				
»	1 58	576	70				
»	2 22	810	30				
»	» 74	810	30				
»	2 22	5,672	10				
»	1 79	28,134	»				
»	1 79	4,573	45				
»	1 09	4,317	95				
»	» 95	26,006	25				
»	1 37	9,000	90				
»	» 74	3,781	40				
»	» 74	172,563	90				
»	»	2,518	50				
»	»	260,642	85				
TOTAL GÉNÉRAL. . . .		468,985	90				

d'artillerie, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

MONTANT		CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué POUR 1841.	Observations.
du TRAITEMENT annuel.	de LA SOLDE journalière.	NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
8,400	»	25,200	»				
6,300	»	18,900	»				
5,500	»	49,500	»				
4,650	»	13,950	»				
4,650	»	13,950	»				
2,950	»	8,850	»				
1,900	»	5,700	»				
1,600	»	4,800	»				
1,600	»	5,070	»				
3,350	»	10,050	»				
2,100	»	6,300	»				
2,500	»	7,500	»				
2,100	»	6,300	»				
1,800	»	5,400	»				
4,650	»	93,000	»				
3,800	»	78,000	»				
2,950	»	97,350	»				
2,500	»	90,000	»				
4,200	»	84,000	»				
2,500	»	50,000	»				
2,100	»	84,000	»				
TOTAL. . . .		755,820	»				
A déduire 1/2 p. o/o. . .		3,779	10				
RESTE. . . .		752,040	90				
»	2 32	5,080	80				
»	2 11	2,310	45				
»	1 79	1,960	65				
»	1 58	1,730	10				
»	» 74	3,241	20				
»	» 74	4,881	80				
»	2 22	3,241	20				
»	1 79	23,520	60				
»	» 95	11,096	»				
»	» 84	9,811	20				
»	1 37	6,000	60				
»	» 84	4,905	60				
»	» 74	1,050	40				
»	» 79	23,068	»				
»	» 74	42,135	60				
»	» 74	21,608	»				
»	2 11	14,632	85				
»	1 69	114,734	10				
»	» 95	54,786	50				
»	» 84	46,603	20				
»	1 26	26,214	30				
»	» 64	14,716	80				
»	» 74	50,508	70				
»	» 63	43,000	65				
»	» 74	71,846	60				
»	1 90	13,870	»				
»	1 58	103,806	»				
»	» 95	55,480	»				
»	» 84	36,792	»				
»	1 26	18,396	»				
»	» 84	18,396	»				
»	» 74	75,628	»				
»	» 63	78,153	»				
»	»	18,523	75				
»	»	1,021,770	05				
TOTAL GÉNÉRAL. . .		1,773,810	95				

TABLEAU N.

CHAPITRE II, SECTION 2, ART. 3. — Formation de l'escadron du train

GRADES.	EFFECTIF.				NOMBRE DE JOURNÉES DE						MONTANT		CRÉDIT NÉCESSAIRE pour 1841.	
	HOMMES.	CHEVAUX			Adjudant sous-officier.	Trompette-maréchal-des-logis.	Sous-officiers et trompettes.	Brigadiers et soldats.	CHEVAUX			Du traitement annuel.		De la solde journalière.
		D'officiers.	DE TROUPE.	DE TROUPE.					D'officiers.	De selle.	De trait.			
Lieutenant-colonel	1	2	»	»	»	»	»	730	»	»	6,300	»	0,300	»
Lieutenant adjudant-major	1	1	»	»	»	»	»	365	»	»	3,200	»	3,200	»
Lieutenant quartier-maître	1	1	»	»	»	»	»	365	»	»	1,900	»	1,900	»
Officier d'habillement	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	850	»	850	»
Médecin de bataillon	1	1	»	»	»	»	»	365	»	»	2,500	»	2,500	»
— adjoint.	1	1	»	»	»	»	»	365	»	»	2,100	»	2,100	»
Vétérinaire de 1 ^{re} classe	1	1	»	»	»	»	»	365	»	»	2,500	»	2,500	»
Capitaines de 1 ^{re} classe	2	4	»	»	»	»	»	1460	»	»	4,650	»	9,300	»
— de 2 ^e classe	2	4	»	»	»	»	»	1460	»	»	3,800	»	7,600	»
Lieutenants	4	4	»	»	»	»	»	1460	»	»	2,950	»	11,800	»
Sous-lieutenants	4	4	»	»	»	»	»	1460	»	»	2,500	»	10,000	»
	19	23									TOTAL.		58,050	»
											A déduire 1/4 P. 0/0.		290 25	
											RESTE.		57,759 75	
Adjudant sous-officier	1	»	1	»	365	»	»	»	365	»	»	2 32	846 80	
Trompette maréchal-des-logis.	1	»	1	»	»	365	»	»	365	»	»	1 79	653 35	
Maîtres-ouvriers	3	»	»	»	»	»	1095	»	»	»	»	» 74	810 30	
Maréchaux-des-logis-chefs	4	»	»	»	»	1460	»	»	»	»	»	2 22	3,241 20	
Maréchaux-des-logis.	24	»	»	»	»	8760	»	»	»	»	»	1 79	15,680 40	
Fourriers	4	»	»	»	»	1460	»	»	»	»	»	1 79	2,613 40	
Brigadiers	24	»	24	96	»	»	8760	»	8,760	35,040	»	» 95	8,322	»
Trompettes	8	»	»	»	»	2920	»	»	»	»	»	1 37	4,000 40	
Maréchaux-ferrants	2	»	»	»	»	»	730	»	»	»	»	» 74	540 20	
Selliers	4	»	»	»	»	»	1460	»	»	»	»	» 84	1,226 40	
Soldats	140	»	»	»	»	»	51100	»	»	»	»	» 74	37,814	»
Haute paye pour chevrons. { 22 hommes à 1 chev. { 12 — à 2 — { 6 — à 3 —	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,168	»
En congé pour l'année : Soldats 343.	215	»	26	96	365	365	14600	63145	8,418	9,490	35,040	»	»	76,916 45
							78,475			44,530	TOT. GÉN.		134,676 20	

à 4 compagnies, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

CRÉDIT démanded POUR 1840.	DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué POUR 1841.	<i>Observations.</i>
	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		

TABLEAU O.

CHAPITRE II, SECTION 2, ART. 3. — *Formation d'une compagnie d'ouvriers*

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE			MONTANT	
	Hommes.	Chevaux.	sous-officiers.	Caporaux et soldats.	Chevaux.	DU TRAITEMENT annuel.	DE LA SOLDE journalière.
Capitaine de 1 ^{re} classe	1	1	»	»	365	4,200	»
Lieutenant	1	1	»	»	365	2,500	»
Sous-lieutenants	2	2	»	»	730	2,100	»
	4	4					TOTAL. . .
							A déduire $\frac{1}{2}$ p. o/o. . .
							RESTE. . .
Sergent-major	1	»	365	»	»	»	2 42
Sergents	6	»	2190	»	»	»	2 »
Fourrier	1	»	365	»	»	»	2 »
Caporaux	8	»	»	2920	»	»	1 05
Trompettes	2	»	730	»	»	»	1 26
Ouvriers de 1 ^{re} classe	32	»	»	11680	»	»	» 95
Id. de 2 ^e classe	48	»	»	17520	»	»	» 74
Id. de 3 ^e classe	24	»	»	8760	»	»	» 63
Haute paye pour chevrons. {							
13 hommes à 1 chevron							
5 Id. à 2 Id.	»	»	»	»	»	»	»
12 Id. à 3 Id.	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX.	122	»	3650	40880	1460	»	»
			44530			TOTAL GÉNÉRAL.	

militaires d'artillerie, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.	définitivement alloué POUR 1841.	
4,200 »					
2,500 »					
4,200 »					
10,900 »					
54 50					
10,846 50					
883 30					
4,380 »					
730 »					
3,066 »					
619 80					
11,096 »					
12,964 80					
5,518 80					
1,076 75					
40,635 45					
51,480 95					

TABLEAU P.

CHAPITRE II, SECTION 2, ART. 2. — Formation d'une compagnie de

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE			MONTANT	
	Hommes.	Chevaux.	sous-officiers.	Caporaux et soldats.	Chevaux.	DU TRAITEMENT annuel.	DE LA SOLDE journalière.
Capitaine de 1 ^{re} classe.	1	1	»	»	365	4,650	»
— de 2 ^e id.	1	1	»	»	365	3,350	»
Lieutenants	2	2	»	»	730	2,500	»
Sous-lieutenants	2	2	»	»	730	2,100	»
	6	6					
							TOTAL. . .
							A déduire $\frac{1}{2}$ p. o/o. .
							RESTE. .
Sergent-major	1	»	365	»	»	»	2 11
— constructeur	1	»	365	»	»	»	2 11
Sergents	10	»	3,650	»	»	»	1 79
Fourrier	1	»	365	»	»	»	1 79
Caporaux.	10	»	»	3650	»	»	1 05
Trompettes	2	»	730	»	»	»	1 26
Maîtres-ouvriers.	20	»	»	7300	»	»	» 95
Pontonniers de 1 ^{re} classe.	20	»	»	7300	»	»	» 79
— de 2 ^e classe.	72	»	»	26280	»	»	» 68
Hautepaye pour chevrons. { 3 hommes à 1 chevron . 7 — à 2 — . 3 — à 3 — .							
Totaux.	137	»	5475	44530	2,190	»	»
En congé pour l'année : Pontonniers . . . 58				50,005			TOTAL GÉNÉRAL. . .

Pontonniers, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE pour 1841.	DEMANDÉ pour 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
4,850	»				
3,350	»				
5,000	»				
4,200	»				
17,200	»				
86	»				
17,114	»				
770	15				
770	15				
6,533	50				
653	35				
3,832	50				
919	80				
6,935	»				
5,767	»				
17,870	40				
474	50				
44,526	35				
61,640	35				

TABLEAU Q.

CHAPITRE II, SECTION 2, ART. 3. — Formation d'une compagnie d'Artificiers

GRADES.	EFFECTIF.	NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT	
		de sous-officiers.	de caporaux et soldats.	DU TRAITEMENT annuel.	DE LA SOLDE journalière.
Capitaine de 1 ^{re} classe	1	»	»	4,200 »	»
— de 2 ^e classe	1	»	»	3,350 »	»
Lieutenant	1	»	»	2,500 »	»
Sous-lieutenant.	1	»	»	2,100 »	»
	4				
					TOTAL. . . . fr.
					A déduire $\frac{1}{2}$ p. o/o . .
					RESTE.
Sergent-major	1	365	»	»	1 90
Chef artificier	1	365	»	»	1 90
Sergents	6	2190	»	»	1 58
Fourrier	1	365	»	»	1 58
Caporaux.	8	»	2920	»	» 95
Artificiers de 1 ^{re} classe	8	»	2920	»	» 84
Trompettes	2	730	»	»	1 26
Charpentier	1	»	365	»	» 84
Charron	1	»	365	»	» 84
Forgeron.	1	»	365	»	» 84
Artificiers de 2 ^e classe	20	»	7300	»	» 74
Id. de 3 ^e classe	20	»	7300	»	» 63
TOTAUX.	70	4015	21535	»	»
			25550		TOTAL GÉNÉRAL fr.

sédentaires, pour servir au calcul des traitements et de la solde.

CRÉDIT		DIFFÉRENCE		CRÉDIT définitivement alloué pour 1841.	<i>Observations.</i>
NÉCESSAIRE POUR 1841.	DEMANDÉ POUR 1840.	EN PLUS AU BUDGET DE 1841.	EN MOINS AU BUDGET DE 1841.		
4,200 »					
3,350 »					
2,500 »					
2,100 »					
12,150 »					
00 75					
12,089 25					
693 50					
693 50					
3,460 20					
576 70					
2,774 »					
2,452 80					
919 80					
306 60					
306 60					
306 60					
5,402 »					
4,599 »					
22,491 30					
34,580 55					

2-18

RÉCAPITULATION de la dépense pour les vivres des troupes qui camperont en 1841 et pour leur logement et leur nourriture en marche.

ARMES.	EFFECTIF.		NOMBRE			MONTANT DE LA DÉPENSE			TOTAL.
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	DE RATIONS pour OFFICIERS.	DE RATIONS pour LA TROUPE.	DE JOURNÉES de MARCHÉ.	POUR RATIONS d'officiers.	POUR RATIONS de troupe.	POUR LOGEMENT et NOURRITURE.	
État-Major . .	32	»	3000	»	»	1,440 »	»	»	1,440 »
Infanterie . .	348	7200	16380	216000	57600	7,862 40	112,320 »	42,624 »	162,806 40
Cavalerie. . .	122	1304	5780	39120	10432	2,770 20	20,342 40	7,719 68	30,841 28
Artillerie . .	14	255	645	7650	2040	309 60	3,978 »	1,500 00	5,797 20
Génie. . . .	10	200	450	6000	»	216 »	3,120 »	»	3,336 »
TOTAUX. . .	526	8059	26285	268770	70072	12,607 20	139,760 40	51,853 28	204,220 88
A déduire les sommes réduites sur les autres articles. . . . fr.									136,149 05
Reste, dépense effective.									68,070 93

INDICATION des sommes qui doivent être déduites des divers articles du chap. II, sections 2 et 3, par suite du campement des troupes.

DÉSIGNATION			DÉSIGNATION DES ARTICLES.	NOMBRE DE JOURNÉES.	TROUPES				TOTAL.
Des chapitres.	Des sections.	Des articles.			D'INFANTERIE.	DE CAVALERIE.	D'ARTILLERIE.	DU GÉNIE.	
2	2	1	Solde de l'infanterie . .	273600	57,456 »	»	»	»	57,456 »
2	2	2	— de la cavalerie . .	49552	»	10,405 92	»	»	10,405 92
2	2	3	— de l'artillerie. . .	9690	»	»	2,034 90	»	2,034 90
2	2	4	— du génie	6000	»	»	»	1,260 »	1,260 »
2	3	1	Masse de pain. . . .	338842	43,776 »	7,928 32	1,550 40	960 »	54,214 72
2	3	6	Casernement des chevaux.	57684	»	1,945 60	361 76	»	2,307 36
2	3	7	— des hommes	169421	6,840 »	1,238 80	242 25	150 »	8,471 05
TOTAUX. . . fr.					108,072 »	21,518 64	4,189 31	2,370 »	136,149 95

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

DEVIS de la dépense résultant du campement des troupes, en ce qui concerne l'État-Major général, pendant trente jours.

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE		
	HOMMES.	CHEVAUX.	DE JOURNÉES donnant DROIT aux rations	DE RATIONS par jour	TOTAL des RATIONS
Général de division	1	6	30	12	360
Généraux de brigade	4	12	120	8	960
Colonel, lieutenants-colonels et majors.	4	8	120	3	360
Intendant militaire	1	2	30	3	90
Sous-intendant militaire.	1	2	30	3	90
Aides-de-camp et officiers d'ordonnance	10	20	300	2	600
Médecin principal.	1	2	30	2	60
Id. de bataillon	2	»	60	2	120
Id. adjoints	3	»	90	1½	135
Econome d'hôpital	1	»	30	1½	45
Commis aux écritures	4	»	120	1½	180
TOTAUX.	32	62	960	»	3000

Montant de la Dépense.

3,000 rations de vivres de campagne sans genièvre, à 48 c^s. . . fr. 1,440 »

INFANTERIE.

DEVIS de la dépense résultant du campement de douze bataillons d'infanterie pendant trente jours et huit jours de marche.

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE			
	HOMMES.	CHEVAUX.	DE JOURNÉES donnant droit aux rations.	DE RATIONS par jour.	TOTAL des RATIONS.	DE JOURNÉES DE MARCHÉ avec logement et nourriture
Colonels	4	8	120	4	480	»
Majors	12	24	360	2	720	»
Capitaines-adjutants-majors.	4	4	120	1 $\frac{1}{2}$	180	»
Lieutenants id.	12	»	360	1 $\frac{1}{2}$	540	»
Officiers payeurs	8	»	240	1 $\frac{1}{2}$	360	»
Porte-drapaux	4	»	120	1 $\frac{1}{2}$	180	»
Médecins de régiment.	4	»	120	2	240	»
Id. de bataillon.	12	»	360	2	720	»
Capitaines	72	»	2160	1 $\frac{1}{2}$	3240	»
Lieutenants	72	»	2160	1 $\frac{1}{2}$	3240	»
Sous-lieutenants	144	»	4320	1 $\frac{1}{2}$	6480	»
TOTAUX.	348	36	10440	»	16380	»
Adjutants-sous-officiers	12	»	360	1	360	96
Tambours-majors	4	»	120	1	120	32
Armuriers	4	»	120	1	120	32
Caporaux-tambours	12	»	360	1	360	96
Musiciens	56	»	1680	1	1680	448
Caporaux-cornets	4	»	120	1	120	32
Sergents-majors	72	»	2160	1	2160	576
Sergents	288	»	8640	1	8640	2304
Fourriers	72	»	2160	1	2160	576
Caporaux	576	»	17280	1	17280	4608
Tambours et cornets	144	»	4320	1	4320	1152
Soldats.	6956	»	178680	1	178680	47048
TOTAUX.	7200	»	216000	»	216000	57600

MONTANT DE LA DÉPENSE.

16,380 rations d'officiers sans genièvre, à 48 c ^s fr.	7,862 40
216,000 » de sous-officiers et soldats, à 52 c ^s	112,320 »
TOTAL.	120,182 40
57,600 journées de marche avec logement et nourriture	42,824 »
TOTAL GÉNÉRAL.	162,806 40
<i>Il y a à déduire :</i>	
Du chap II, sect. 2, art. 1 ^{er} , 21 c ^s sur la solde. sur 273,600 journées 57,456 »	} 108,072 »
» II, » 3, » 1, 16 pour le pain. 273,600 » 43,776 »	
» II, » 3, » 7, 05 pour le casernement 136,800 » 6,840 »	
RESTE.	54,734 40

CAVALERIE.

DEVIS de la dépense résultant du campement de douze escadrons de Cavalerie pendant trente jours et huit jours de marche.

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE				
	HOMMES.	CHEVAUX.	De journées donnant droit aux rations.	De rations par jour.	TOTAL des RATIONS.	De journées avec logement et nourriture.	De journées de chevaux de troupe en route et au camp.
Colonels	2	6	60	4	240	»	»
Lieutenants-colonels ou majors.	6	12	180	2	360	»	»
Capitaines-adjudants-majors.	2	4	60	1 1/2	90	»	»
Lieutenants	4	8	120	1 1/2	180	»	»
Officiers payeurs	2	2	60	1 1/2	90	»	»
Porte-étendards	3	2	60	1 1/2	90	»	»
Médecins de régiment	2	2	60	2	120	»	»
Id. de bataillon	2	2	60	2	120	»	»
Capitaines	24	48	720	1 1/2	1080	»	»
Lieutenants	24	48	720	1 1/2	1080	»	»
Sous-lieutenants	48	96	1440	1 1/2	2160	»	»
Vétérinaires	4	4	120	1 1/2	180	»	»
TOTAUX.	122	234	3660	»	5790	»	»
Adjudants sous-officiers	6	6	180	1	180	48	228
Trompettes maréchaux-des-logis	2	2	60	1	60	16	76
Waguemestres	2	2	60	1	60	16	76
Trompettes brigadiers.	2	2	60	1	60	16	76
Maréchaux-des-logis-chefs	12	12	360	1	360	96	456
Maréchaux-des-logis	72	72	2160	1	2160	576	2736
Id. fourriers.	12	12	360	1	360	96	456
Fourriers	12	12	360	1	360	96	456
Brigadiers.	144	144	4320	1	4320	1152	5472
Trompettes	36	36	1080	1	1080	288	1368
Maréchaux-ferrants.	24	»	720	1	720	192	»
Cavaliers	980	980	29400	1	29400	7840	37240
TOTAUX.	1304	1280	39120	»	39120	10432	48640

MONTANT DE LA DÉPENSE.

5,790 rations d'officiers sans genièvre, à 48 c ^s	2,779	20
39,120 » de sous-officiers et soldats, à 52 c ^s	20,342	40
TOTAL.	23,121	60
10,432 journées de marche avec logement et nourriture	7,719	68
TOTAL GÉNÉRAL.	30,841	28
<i>Il y a à déduire :</i>		
Du chap. II, sect. 2, art. 3, 21 c ^s sur la solde sur 49,552 journées	10,405	92
» II, » 3, » 1, 16 pour le pain » 49,552 »	7,928	32
» II, » 3, » 6, 04 » le casern ^t des chevaux » 48,640 »	1,945	60
» II, » 3, » 7, 05 » des hommes » 24,776 »	1,238	80
RESTE.	9,322	64

ARTILLERIE.

DEVIS de la dépense résultant du campement de deux batteries d'Artillerie pendant trente jours et huit jours de marche.

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE				
	HOMMES.	CHEVAUX.	De journées donnant droit aux rations.	De RATIONS par jour.	TOTAL des RATIONS.	De journées avec logement et nourriture.	De journées DE CHEVAUX de troupe en route et au camp.
Major	1	2	30	2	60	»	»
Capitaines	4	8	120	1 $\frac{1}{2}$	180	»	»
Lieutenants	4	4	120	1 $\frac{1}{2}$	180	»	»
Sous-lieutenants	2	2	60	1 $\frac{1}{2}$	90	»	»
Médecin-adjoint	1	1	30	1 $\frac{1}{2}$	45	»	»
Vétérinaires	2	2	60	1 $\frac{1}{2}$	90	»	»
TOTAUX.	14	19	420	»	645	»	»
Maréchaux-des-logis-chefs	2	2	60	1	60	16	76
Maréchaux-des-logis	20	20	600	1	600	160	760
Fourriers	4	4	120	1	120	32	152
Brigadiers	16	8	480	1	480	128	304
Artificiers	16	8	480	1	480	128	304
Trompettes	6	6	180	1	180	48	228
Ouvriers	8	»	240	1	240	64	»
Maréchaux-ferrants	4	»	120	1	120	32	»
Canoniers et conducteurs	179	190	5370	1	5,370	1,432	7,220
TOTAUX.	255	238	7,650	»	7,650	2,040	9,044

MONTANT DE LA DÉPENSE.

645 rations d'officiers sans genièvre, à 48 c ^s	309 60
7,650 » de sous-officiers et soldats, à 52 c ^s	3,978 »
TOTAL.	4,287 60
2,040 journées de marche avec logement et nourriture	1,500 60
TOTAL GÉNÉRAL.	5,797 20
<i>Il y a à déduire :</i>	
Du chap. II, sect. 2, art. 3, 21 c ^s sur la solde sur 9,690 journées 2,034 90	} 4,189 31
» II, » 3, » 1, 16 pour le pain » 9,690 » 1,550 40	
» II, » 3, » 6, 04 » le casernem ^t des chevaux. » 9,044 » 361 76	
» II, » 3, » 7, 05 » » des hommes. » 4,845 » 242 25	
RESTE.	1,607 89

GÉNIE.

DEVIS de la dépense résultant du campement de deux compagnies de Sapeurs-Mineurs pendant trente jours.

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE			
	HOMMES.	CHEVAUX.	De journées donnant droit aux rations.	De RATIONS par jour.	TOTAL des RATIONS.	De journées avec logement et nourriture
Capitaines	4	»	120	1 $\frac{1}{2}$	180	»
Lieutenants	4	»	120	1 $\frac{1}{2}$	180	»
Sous-lieutenants	2	»	60	1 $\frac{1}{2}$	90	»
TOTAUX.	10	»	300	»	450	»
Sergents-majors	2	»	60	1	60	»
Sergents	12	»	360	1	360	»
Fourriers	2	»	60	1	60	»
Caporaux	16	»	480	1	480	»
Vice-caporaux	12	»	360	1	360	»
Tambours	6	»	180	1	180	»
Sapeurs-mineurs	150	»	4500	1	4500	»
TOTAUX.	200	»	6000	»	6000	»

MONTANT DE LA DÉPENSE.

450 rations d'officiers sans genièvre, à 48 c ^s	216 »
6,000 » de sous-officiers et soldats, à 52 c ^s	3,120 »
TOTAL.	3,336 »
<i>Il y a à déduire :</i>	
Du chap. II, sect. 2, art. 4, 21 c ^s sur la solde sur 6,000 journées 1,260 »	} 2,370 »
» II, » 3, » 1, 16 pour le pain » 6,000 » 960 »	
» II, » 3, » 7, 05 » le casernement » 3,000 » 150 »	
RESTE	966 »

*RÉCAPITULATION de la dépense pour vivres de campagne de la garde du camp
pendant 533 jours.*

ARMES.	EFFECTIF.		NOMBRE		MONTANT DE LA DÉPENSE		TOTAL.
	Officiers.	Sous-offi- ciers et soldats.	De RATIONS d'officiers.	De RATIONS de troupe.	POUR RATIONS d'officiers.	POUR RATIONS de troupe.	
Infanterie	28	400	14405	134000	6,914 40	69,680 »	76,594 40
Génie	10	200	5025	67000	2,412 »	34,840 »	37,252 »
TOTAUX.	38	600	19430	201000	9,326 40	104,520 »	113,846 40
Les sous-officiers et soldats étant couchés sur des fournitures de l'État, il y a à déduire le montant du prix de la paille sur 201,000 journées à 2 centimes							4,020 »
RESTE.							109,826 40
<i>Il y a à déduire :</i>							
Du chap. II, sect. 2, art. 1 ^{er} , 21 ^{es} sur la solde de l'Infanterie . sur 134,000 journées							28,140 »
" II, " 2, " 4, 21 " du Génie. . . " 67,000 " 14,070 »							74,370 »
" II, " 3, " 1, 16 pour le pain » 201,000 " 32,160 »							
RESTE DÉPENSE EFFECTIVE.							35,456 40

INFANTERIE.

DEVIS de la dépense pour vivres de campagne pour un bataillon d'infanterie qui gardera le camp pendant 355 jours.

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE		
	HOMMES.	CHEVAUX.	DE JOURNÉES DONNANT DROIT aux RAIONS.	DE RAIONS par jour.	TOTAL des RAIONS.
Major	1	2	335	2	670
Lieutenant adjudant-major	1	»	335	1½	502½
Médecin de bataillon	1	»	335	2	670
Officier-payeur	1	»	335	1½	502½
Capitaines	6	»	2010	1½	3015
Lieutenants	6	»	2010	1½	3015
Sous-lieutenants	12	»	4020	1½	6030
TOTAUX.	28	2	9380	»	14405
Adjudant sous-officier	1	»	335	1	335
Caporal tambour	1	»	335	1	335
Sergents-majors	6	»	2010	1	2010
Sergents	24	»	8040	1	8040
Fourriers	6	»	2010	1	2010
Caporaux	48	»	16080	1	16080
Tambours et cornets	12	»	4020	1	4020
Soldats	302	»	101170	1	101170
TOTAUX.	400	»	134000	»	134000

MONTANT DE LA DÉPENSE.

14,405 rations d'officiers sans genièvre, à 48 c ^s fr.	6,914 40
134,000 » de sous-officiers et soldats, à 52	69,080 »
TOTAL.	76,994 40
<i>Il y a à déduire :</i>	
Du chap. II, sect. 2, art. 1, 21 c ^s sur la solde sur 134,000 journées 28,140 »	49,580 »
» II, » 3, » 1, 16 » pour le pain » 134,000 » 21,440 »	
RESTE. fr.	27,014 40

GÉNIE.

DEVIS de la dépense pour vivres de campagne pour deux compagnies de Sapeurs-Mineurs qui garderont le camp pendant 535 jours.

GRADES.	EFFECTIF.	NOMBRE		
		De journées donnant droit aux rations,	De rations par JOUR	TOTAL des RATIONS
Capitaines	2	670	1 $\frac{1}{2}$	1005
Lieutenants	4	1340	1 $\frac{1}{2}$	2010
Sous-lieutenants	4	1340	1 $\frac{1}{2}$	2010
TOTAUX.	10	3350	»	5025
Sergents-majors	2	670	1	670
Sergents	12	4020	1	4020
Fourriers	2	670	1	670
Caporaux	10	5360	1	5360
Vice-caporaux	12	4020	1	4020
Tambours	6	2010	1	2010
Sapeurs-mineurs	150	50250	1	50250
TOTAUX.	200	67000	»	67000

MONTANT DE LA DÉPENSE.

5,025 rations d'officiers sans genièvre, à 48 c ^s	2,412 »
67,000 » de sous-officiers et soldats, à 52 c ^s	34,840 »
TOTAL.	37,252 »
<i>Il y a à déduire :</i>	
Du chap II, sect. 2, art. 4, 21 c ^s sur la solde. sur 67,000 journées 14,070 »	24,700 »
» II, » 3, » 1, 16 » sur le pain » 67,000 » 10,720 »	
RESTE.	12,462 »

DEVIS de la dépense résultant du campement successif des batteries d'artillerie à Brasschaet pendant 21 jours et 10 jours de marche.

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE				
	HOMMES.	CHEVAUX.	De journées donnant droit aux rations	De rations par jour.	TOTAL des RATIONS.	De journées avec logement et nourriture.	De journées de chevaux de troupe en route et au camp
Officiers	152	192	3198	1 $\frac{1}{2}$	4788	»	»
Sous-officiers et soldats	2350	450	49350	1	49350	23500	13050

MONTANT DE LA DÉPENSE.

4,788 rations d'officiers sans genièvre, à 48 c ^s fr.	2,298	24
49,350 » de sous-officiers et soldats, à 52 c ^s	25,662	»
TOTAL.	27,960	24
23,500 journées de marche avec logement et nourriture	17,390	»
TOTAL GÉNÉRAL.	45,350	24
<i>Il y a à déduire :</i>		
Du chap. II, sect. 2, art. 3, 21 c ^s sur la solde sur 72,850 journées	15,298	50
» II, » 3, » 1, 16 pour le pain » 72,850 »	11,656	»
» II, » 3, » 6, 04 » le casern ^t des chevaux » 13,950 »	558	»
» II, » 3, » 7, 05 » » des hommes » 36,425 »	1,821	25
RESTE fr	18,016	49